

12⁰⁰%
WOOD GUNDY
692-4200
1 an 20 000 \$ min.
GARANTI
par le Gov. du Canada
Taux sujet à modification

LE SOLEIL

8TH (cacharel)
maillots de bain
lingerie fine
disponibles chez
RENDEZ VOUS
Place Belle Cour, Sainte-Foy 654-3675

MARDI 25 AVRIL 1989

QUÉBEC, 93^E ANNÉE, NO 116
60 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,00\$
MONTREAL: ILES DE LA MADELEINE, GASPÉ, RIVIÈRE AU RENARD, PERCE, ABITIBI, SAG.

35¢

QUÉBEC

La Laurentienne hésite à investir dans la «grande place»

La compagnie d'assurances qui annoncera demain sa position semble préférer un investissement dans un projet à plus court terme. **A-3**

LE QUÉBEC

Construction: les négociations se poursuivent

Les négociations se poursuivent de façon intensive afin de prolonger jusqu'au 30 avril 1990 le décret régissant l'industrie de la construction au Québec. **A-6**

LE CANADA

Les spécialistes craignent une nouvelle vague de sida

Les jeunes toxicomanes du Canada deviennent des victimes de choix, débordant la communauté homosexuelle qui fut la première touchée. **C-5**

LE MONDE

L'appel au boycottage des cours est suivi à Pékin

L'agitation se poursuit de plus belle à Pékin, où les contestataires ont déserté les salles de cours pour écouter des discours enflammés sur les places publiques. **A-12**

LE SPORT

Ben Johnson: la suspension à vie maintenue par Ottawa

Sans le consentement du gouvernement fédéral, Ben Johnson ne pourra représenter le Canada aux Jeux olympiques de Barcelone. **S-8 et S-9**

L'ÉCONOMIE

10,000 travailleurs de 55 scieries sont sans emploi

Des propriétaires de scieries indépendantes du Québec ferment 55 de leurs 63 usines pour une semaine et 10,000 travailleurs sont en chômage. **B-1**

L'ÉDITORIAL

Michael Wilson dans la tourmente

Bonn, Tokyo et Washington influencent plus les décisions de Wilson pour son budget, que les simples considérations comptables du gouvernement. **B-10**

L'INDEX

Local et régional	A-3 à A-5 et C-16
Le Québec	A-6 à A-9
Le Canada	C-5
Le Monde	A-12 à A-15
Années classées	C-7 à C-14
Arts	B-8 à B-11
Bandes dessinées	S-15
Bridge	C-11
Décès	C-14, C-15
Économie	Cahier B
Feuilleton	C-9
Éditorial	B-10
Horoscope	C-11
Mode	Cahier C
Mots croisés	C-8
Mot mystère	C-8
Où aller à Québec	B-11
Patron	C-13
Pierre Champagne	A-9
Yves Bernier	A-5

LA MÉTÉO

Devenant ensoleillé avec fréquents passages nuageux en matinée aujourd'hui. Maximum de 6 à 9 avec vents modérés. Demain: peu de changement. **S-16**

Wilson dit ne pouvoir attendre l'accord des provinces Ottawa impose la taxe de vente

OTTAWA (d'après PC) — Trois jours avant le dépôt du budget fédéral, les provinces ont définitivement rejeté la proposition du ministre des Finances d'instaurer une taxe de vente nationale et, hier aux Communes, Michael Wilson a annoncé son intention d'agir seul.

par PIERRE APRIL
de la Presse canadienne

«J'ai eu des discussions avec mes collègues provinciaux, a indiqué M. Wilson, et j'ai constaté qu'il n'est pas possible pour le

moment de faire l'unanimité sur la nécessité d'instaurer une taxe de vente nationale.

«Les provinces, a-t-il précisé, savent que nous du fédéral devons agir, mais elles n'ont pas les mêmes problèmes et le même sens de l'urgence. Nous

en sommes venus à la conclusion que nous devons prendre une décision ici (à Ottawa).»

Bourassa: Québec ne cédera pas sa compétence fiscale
page A-7

Le ministre, qui comptait sans contredit sur cette mesure pour assainir les finances de

l'État, a ajouté qu'il ne pouvait d'aucune façon se permettre d'attendre que les provinces reviennent à de meilleurs sentiments sur la question et rater ainsi l'échéance de janvier 1991.

L'Opposition a immédiatement bondi, affirmant que le ministre Wilson avait échoué dans son plan de convaincre les provinces d'accepter son projet.

Le député libéral Jean-Ro-

bert Gauthier déclare que cette attitude unilatérale va entraîner un système de taxation complexe et difficile. Le député néo-démocrate Lorne Nystrom prétend pour sa part que le ministre risque de s'attirer les foudres des Canadiens qui en ont ras le bol d'être taxés.

Le ministre Wilson a par ailleurs expliqué que la mise en place d'une taxe de vente natio-

Suite A-2, Taxe...

Les clients d'Hydro auront leur protecteur

Avec les mêmes droits et prérogatives que l'actuel Protecteur du citoyen, un Commissaire québécois aux plaintes des 2,600,000 consommateurs d'électricité sera nommé d'ici le 1^{er} juin. La clientèle captive d'Hydro-Québec et d'une douzaine de petits distributeurs québécois sera ainsi traitée plus équitablement en cas de mésentente, notamment en matière de facturation, de raccordements, d'interruptions et de délais de reprise de service ou encore de pannes.

par JACQUES DUMAIS
LE SOLEIL

Le ministre québécois John Ciaccia a déclaré, hier, qu'il déposera un projet de loi à cette fin à l'Assemblée nationale, au plus tard le 12 mai. Pour plus d'impartialité, le commissaire ne relèvera pas de lui mais bien du ministre responsable de la Protection du consommateur, M. Gil Rémillard.

Cette initiative fait suite à des années de protestations venues d'un public mécontent au sujet de l'absence de recours autres que judiciaires eu égard au traitement de juge et de partie que lui réserve Hydro-Québec en particulier. Les pannes et problèmes de surfacturation plus récents rendaient inévitable une intervention politique.

M. Ciaccia a fait valoir que le futur commissaire aux plaintes ne se compromettra que si les consommateurs et les distributeurs sont incapables d'en venir à une entente dans un délai de 30 jours. Il disposera du personnel et d'un budget annuel (\$1 million) «nécessaires» à l'accomplissement de sa tâche.

A la suite de pannes prolongées, le commissaire pourra, par exemple, statuer sur leurs conséquences «inévitables» pour les consommateurs et quant à la pertinence de dédommager les victimes.

Tout consommateur ou groupe insatisfait après ses tractations avec le distributeur pourra s'adresser à ce commissaire, lequel examinera la mésentente avec le distributeur, suivant des pouvoirs d'enquêtes appropriés. Le distributeur informera ultimement le commissaire et l'abonné des suites qu'il entend donner à la recommandation ou dira pourquoi, s'il s'y refuse. Deux fois par année, celui-ci aura aussi à faire rapport au ministre responsable sur le suivi de l'affaire. De plus, le commissaire déposera à l'Assemblée nationale un rapport annuel sur

Suite A-2, Hydro...



Le Soleil-Jean-Marie Villeneuve

Si les hôpitaux de la région de Québec contrôlent assez bien la situation, ils ont cependant dû modifier l'utilisation de leurs ressources humaines. «Tout le monde marche sur des oeufs. Le contexte n'est pas de tout repos», indique le porte-parole de l'AHQ, M. Michel Cléroux.

Aux niveaux maîtrise et doctorat

Près de 50 % des étudiants de Laval vivent sous le seuil de la pauvreté

Près de la moitié des étudiantes et étudiants inscrits à l'université Laval aux 2^e et 3^e cycles (maîtrise et doctorat) vivent sous le seuil de la pauvreté. La situation s'est dégradée depuis quatre ans, leur nombre passant de 40 à 45 %. L'Union des gradués (UGIL) lance un appel au gouvernement et réclame l'instauration d'un revenu minimum garanti pour ces gens dont la moyenne d'âge est de 30 ans.

par LISE LACHANCE
LE SOLEIL

«Il est inadmissible que notre société continue de marginaliser ainsi ses chercheur-e-s de demain! A quand un revenu minimum garanti pour ceux-celles qui détiennent un diplôme universitaire de premier cycle mais qui vivent, dans 36 % des cas, avec un revenu annuel inférieur à \$10,000? Le moment est venu pour nos gouvernements de manifester concrètement leur respect pour ceux/celles qui penseront et dé-

velopperont nos sociétés de demain», se sont exclamés les porte-parole de l'Union des gradués, hier, au cours d'une conférence de presse.

L'organisme rendait alors publics les résultats d'un sondage réalisé auprès de 369 étudiants des 2^e et 3^e cycles, inscrits dans les 56 programmes d'études offerts sur le campus. Il s'agit de la cinquième étude effectuée par l'UGIL sur la situation financière et pédagogique de ses membres, au cours de ses 22 années d'existence. La dernière a été menée en 1985.

Situation criante dans les humanités

La recherche permet d'affirmer que 45 % des étudiants gradués inscrits à la maîtrise et au doctorat vivent sous le seuil de la pauvreté tel qu'établi par le Conseil national du Bien-être social et qui se situait à \$11,564 en 1988. Par rapport à leurs revenus, ces étudiants se divisent en trois groupes:

- 37 % ont un revenu inférieur à \$10,000;
- 30 % touchent entre \$10,000 et \$18,000;
- 33 % ont plus de \$18,000.

Ces différences viennent des trois sources de financement majeures d'où les chercheur-e-s étudiant-e-s peuvent tirer leurs revenus: les prêts et bourses du gouvernement du Québec, les

Suite A-2, Pauvreté...

D'autres lits fermés à Montréal

Les hôpitaux de la région de Québec sur un pied d'alerte

Quatre autres hôpitaux de la région de Montréal ont dû fermer des lits hier, à la suite du refus des infirmières de faire des heures supplémentaires de travail, portant ainsi de 250 à 325 le nombre de lits fermés. Même si les établissements de la région de Québec n'ont pas eu à diminuer leurs activités, ils demeurent toutefois vigilants car ils estiment la situation délicate.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Hier, l'Association des hôpitaux du Québec ne relevait aucun problème majeur dans l'agglomération de Québec. Dans la région de Montréal, où la pénurie d'infirmières est plus aiguë et le recours au temps supplémentaire monnaie courante, des opérations chirurgicales non urgentes ont dû toutefois être retardées. Ce qui fait craindre à l'AHQ que des cas de plus en plus lourds se retrouveront dans les urgences des hôpitaux, à cause de la décision des 40,000 membres de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ) de ne plus accepter de prolonger leur semaine de travail. Les membres de la FIIQ se retrouvent dans quelque 140 des 287 hôpitaux du Québec, signale l'AHQ. Onze d'entre eux ont dû fermer des lits depuis le début des moyens de pression, vendredi.

Des porte-parole du CHUL, de l'Hôtel-Dieu de Québec, de l'Hôtel-Dieu de Lévis, et de l'Hôpital Christ-Roi ont pour leur part confirmé hier au SOLEIL que les effectifs en ce début de semaine étaient suffisants, qu'ils n'éprouvaient pas de difficultés majeures et qu'ils n'avaient pas l'intention, pour

le moment, de restreindre leurs activités en salle opératoire ou de limiter le nombre d'admission.

Le même diagnostic était posé dans les régions de la Beauce, de Charlevoix, de Gaspésie, du Bas St-Laurent, des îles de la Madeleine, de l'Amiante et de la Côte-Nord.

Suite A-2, Infirmières...

Le premier ministre du Japon se retire

TOKYO (d'après AFP) — Le premier ministre japonais Noboru Takeshita a annoncé, ce matin, dans une conférence de presse, sa décision de démissionner dès que le budget 1989 aura été voté par la Diète (Parlement).

M. Takeshita a présenté ses excuses au peuple japonais pour la grave crise créée par l'affaire Recruit et indiqué qu'il en assumait la responsabilité en tant que principal dirigeant du pays et du Parti libéral démocratique.

M. Takeshita a ensuite indiqué qu'il maintenait sa tournée en Asie du Sud-Est, qui commence le 29 avril.

Suite A-2, Japon...



Le premier ministre japonais Noboru Takeshita a remis sa démission ce matin.

DÉPÔT GARANTI • PRÊT HYPOTHÉCAIRE • FOND D'INVESTISSEMENT • CONSEILLERS FINANCIERS • SERVICES FIDUCIAIRES • GESTION DE PORTEFEUILLE • PLANIFICATION SUCCESSORALE • REA • DÉPÔT GARANTI • PRÊT HYPOTHÉCAIRE															
FONDS D'HYPOTHÈQUES Profitez de la conjoncture actuelle des taux d'intérêt pour investir dans notre FONDS D'HYPOTHÈQUES • Sécurité • Rendement élevé Investissement par versement mensuel possible. Consultez nos conseillers aujourd'hui!		NOUVEAU! MARGE DE CRÉDIT PRÉFÉRENTIELLE Investissez dans un certificat de dépôt à rendement élevé et obtenez une marge de crédit à taux avantageux.													
PRÊT HYPOTHÉCAIRE <table border="1"> <tr> <td>1 an</td> <td>13 1/2%</td> </tr> <tr> <td>3 ans</td> <td>12 3/4%</td> </tr> <tr> <td>5 ans</td> <td>12 1/2%</td> </tr> </table> Financement possible jusqu'à 90%		1 an	13 1/2%	3 ans	12 3/4%	5 ans	12 1/2%	DÉPÔT GARANTI <table border="1"> <tr> <td>5 ans</td> <td>11%*</td> </tr> <tr> <td>3 ans</td> <td>11 1/8%*</td> </tr> <tr> <td>1 an</td> <td>12%*</td> </tr> </table> 30 jours jusqu'à 10 1/2% 60 ans et plus: + 1/8%* taux annuel.		5 ans	11%*	3 ans	11 1/8%*	1 an	12%*
1 an	13 1/2%														
3 ans	12 3/4%														
5 ans	12 1/2%														
5 ans	11%*														
3 ans	11 1/8%*														
1 an	12%*														
TRUST PRÊT ET REVENU PLACE D'YOUVILLE 692-1221 GALERIES DE LA CAPITALE 626-1221 PLACE DE LA CITÉ 652-1221 Institution membre de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.															

Denis Cliche à la tête du Groupe Progrès du Saguenay

Le président et chef de la direction du Groupe UniMedia, M. Pierre Des Marais II, annonce la nomination et l'entrée en fonction immédiate de M. Denis Cliche à titre de président et éditeur par intérim des journaux relevant du Progrès du Saguenay, soit Le Quotidien, Progrès Dimanche et l'Extra du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

M. Gaston Vachon était président-directeur général depuis 1962. Celui-ci occupera le poste de conseiller auprès de M. Cliche.

M. Cliche est actuellement directeur des ressources humaines au journal LE SOLEIL de Québec, fonction qu'il occupe depuis le 1er juillet 1983 et à laquelle s'est ajoutée la responsabilité de la planification et du développement de l'entreprise depuis le début d'août 1988.

Natif de Jonquière et âgé de 43 ans, M. Cliche a fait ses études classiques au Collège de Jonquière et détient un baccalauréat en relations industrielles de l'université Laval. Membre du Club des Ambassadeurs lors du 150e anniversaire



M. Denis Cliche

du Saguenay-Lac-Saint-Jean, il considère cette nomination comme une occasion privilégiée de participer au développement de la vie culturelle et économique de sa région natale.

Avant d'entrer au service du SOLEIL, division de Groupe UniMedia, les diverses expériences de travail de M. Cliche l'ont amené à oeuvrer dans les secteurs public, para public et privé. Il a occupé des fonctions de direction au Gouvernement du Québec, à l'Université de Sherbrooke, à la Société d'électrolyse et de chimie Alcan Limitée ainsi qu'à la Communauté urbaine de Québec. M. Cliche est marié à Mme Claire Gauthier, d'Arvida et père de trois filles, Caroline, Gail et Isabelle.

Suites de la première page

Taxe...

nale représentait une opération très complexe et que le refus des provinces ne devait pas faire reculer le gouvernement fédéral.

C'est le 18 juin 1987 que le ministre Wilson a inclus dans son projet de réforme fiscale l'idée de modifier en profondeur le système canadien de la taxe de vente en éliminant les taxes cachées aux fabricants et celles perçues par les provinces.

La taxe sur les ventes des fabricants que le ministre Wilson veut remplacer par sa taxe de vente nationale sur la valeur ajoutée ou « multi-stades » existe depuis 1924.

Ce que le ministre reproche au système actuel c'est que le tiers seulement de tous les biens et services achetés par les Canadiens y sont assujettis.

Les articles exonérés de la taxe fédérale de vente, variant entre 12 et 8 %, comprennent entre autres les produits d'alimentation, les combustibles, les vêtements et les chaussures.

Une enquête effectuée en 1984 sur 660 produits différents a démontré qu'il n'y avait pas deux produits assujettis au même taux effectif de taxation.

L'autre argument utilisé par le gouvernement pour procéder à cette réforme est que la taxe de vente actuelle nuit sérieusement aux exportations canadiennes du fait que la taxe de 12 % est cachée dans le prix de vente.

La taxe multi-stades proposée par le ministre Wilson équivaut en théorie à une taxe prélevée uniquement au niveau du détail sur une assiette plus grande de biens et services et à tous les stades de production.

Taxe moins élevée

Puisque hier, le ministre a annoncé qu'il n'attendrait pas l'aval des gouvernements provinciaux pour procéder, il est probable qu'il devra se contenter d'une taxe moins élevée qui s'ajoutera à celles de 8 et 9 % perçue par les provinces, à l'exception de l'Alberta où il n'y a pas de taxe de vente provinciale.

Le gouvernement de l'Alberta a été le premier, il y a un mois, à faire savoir au ministre Wilson qu'elle s'opposerait énergiquement au projet fédéral. Le Québec et l'Ontario ont été les deux autres provinces à refuser leur appui à la taxe de vente nationale.

Le pire scénario

Pour Michel Décarie, le directeur général de la Fédération des entreprises indépendantes, « le scénario annoncé par le ministre Wilson, hier, est le pire que l'on pouvait imaginer ».

Selon ce porte-parole « les gens d'affaires sont déjà surchargés de tâches administratives et de paperasses qu'il faut compléter pour satisfaire les lois et règlements ».

« La décision du fédéral de procéder sans la coopération des provinces avec son projet de taxe de vente forcera sans doute les commerçants à compléter des rapports de taxes de vente au fédéral à l'avenir en plus de continuer d'en produire pour le provincial », d'expliquer M. Décarie au SOLEIL.

Infirmières...

« La situation est cependant à évaluer à chaque jour », précisent les porte-paroles des centres hospitaliers. Par exemple, la situation était « quasiment normale » hier à l'Hôtel-Dieu de Lévis, où des infirmières avaient finalement accepté la veille de faire des heures supplémentaires, à la suite d'un débordement de patientes à l'unité d'obstétrique. « Nous sommes civilisées et humaines et nous ne sommes pas en grève », a rappelé une porte-parole de la FIQ.

La directrice des soins infirmiers de Lévis, Mme Ruth Côté, a déclaré hier en fin de journée ne pas être inquiète pour les prochains jours, mais que la situation pourrait se dégrader au cours de la fin de semaine. C'est en effet la fin de semaine, en soirée et la nuit, que les établissements de santé demandent à leur personnel de prolonger leurs heures de travail. Mme Côté précise que 9,000 des 90,000 heures de travail en soins infirmiers ont été réalisées l'an dernier en temps supplémentaire. Elle estime que la proportion est similaire dans les autres hôpitaux de l'agglomération de Québec.

Un autre élément joue en faveur des dirigeants d'hôpitaux depuis le début des moyens de pression des infirmières: les patients sont moins nombreux à se présenter aux urgences. Toujours à l'Hôtel-Dieu de Lévis, la directrice des soins infirmiers souligne qu'elle n'a pas eu en fin de semaine à placer des patients dans les corridors de l'urgence. « Vient-on de trouver une solution à l'engorgement des urgences? », lance à la blague une dirigeante syndicale.

Même si les établissements de santé de la région de Québec contrôlent assez bien la situation, ils ont cependant dû modifier l'utilisation de leurs ressources humaines. « Tout le monde marche sur des oeufs. Le contexte n'est pas de tout repos », indique le porte-parole de l'AHQ, M. Michel Clérout.

Ainsi, pour remplacer les infirmières, les centres appellent à la ressource leur personnel cadre et les employés sur les listes de rappel, embauchent des infirmières d'agences privées, augmentent le nombre

de préposés aux bénéficiaires et d'infirmières-auxiliaires au chevet des malades, et demandent même les services de finissantes en soins infirmiers. C'est le cas au Centre hospitalier de Saint-Georges de Beauce où trois étudiantes, non encore membres de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, ont été appelées à travailler à l'urgence et aux soins intensifs, en fin de semaine. Le directeur par intérim, M. Michel Bernard, a toutefois assuré que les finissantes étaient supervisées et qu'elles n'avaient pas posé des actes habituellement délégués aux infirmières autorisées.

Dégradation

La situation pourrait devenir encore plus complexe dans les hôpitaux à partir du 21 mai, jour où les infirmières de la FIQ limiteront le nombre de journées de disponibilité au travail. « Un deuxième tour de

NDLR - Les informations sur la situation des hôpitaux en régions ont été recueillies par Brigitte Breton (région de Québec), Fortunat Marcoux (Beauce et Amiante), Jean-Claude Rivard (Bas St-Laurent-Gaspésie), Marc St-Pierre (Côte-Nord), et Denis Gauthier (Charlevoix).

vis sera donné à ce moment », signale la porte-parole de la FIQ, Mme Lucille Auger. À partir du 17 mai, des mandats de grève seront aussi sollicités.

Aujourd'hui, les négociations reprennent jusqu'à jeudi. L'AHQ, qui juge les moyens de pression prématurés, dit qu'elle négociera de façon intensive. Il n'y a aucun blocage aux tables de négociation, rappelle cependant le porte-parole.

De son côté, la FIQ n'élimine pas la possibilité de surseoir aux moyens de pression si d'importants progrès sont réalisés. La FIQ se réjouit toutefois du respect des moyens de pression décidés par ses membres. Seulement quelques personnes auraient accepté de faire des heures supplémentaires de travail au cours de la fin de semaine, et dans bien des cas, des urgences l'imposaient, comme à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'Hôpital Ste-Justine de Montréal et à l'Institut de cardiologie. « D'autre part, admet une porte-parole de la FIQ, certains comptent sur ce revenu et nous ne commencerons pas à faire des inquisitions ».

Pour sa part, le Comité provincial des malades a déploré la fermeture de lits, la jugeant inacceptable. « Les listes d'attente sont déjà très longues et la santé de nombreux patients est dangereusement compromise par ces attentes », note le comité, dans un communiqué.

Il estime toutefois qu'il est absolument anormal de boucler l'administration des soins infirmiers avec du temps supplémentaire. Selon le comité, une telle surcharge du personnel régulier affecte obligatoirement la qualité des soins et ce sont les malades qui en souffrent ».

Autre texte en page A-7

Hydro...

l'application de la loi.

Ce mécanisme externe d'examen des plaintes complètera une procédure interne que chaque distributeur devra établir. Du reste, le président Richard Drouin livrera, aujourd'hui, une communication publique sous le thème « Le client... la préoccupation majeure d'Hydro-Québec ».

Le distributeur devra, y compris pendant le délai prescrit de 30 jours, user de tolérance pour ne pas couper un service essentiel aux usagers plus captifs que d'autres. M. Ciaccia rappelle d'ailleurs que, chaque mois, Hydro-Québec a déjà pour \$75 millions de comptes non perçus...

L'an dernier, a rappelé le ministre, Hydro a reçu quelque 11,000 plaintes de ses abonnés dont 60 % à 65 % sont liées à des activités de facturation, 15 % à 20 % aux déménagements et aménagements, 5 % à des généralités notamment sur des projets commerciaux et le reste à des demandes de services.

La « meilleure » solution

M. Ciaccia a dit que l'option retenue d'un commissaire aux stricts pouvoirs de recommandations reste la meilleure qui soit. D'une part, parce qu'elle ne fait pas double emploi avec les tribunaux dont les procédures interminables et coûteuses desservent le simple citoyen. D'autre part, parce que le bilan du Protecteur du citoyen constitue un bon modèle de pouvoir moral efficace, au moins 90 % des recommandations émises par celui-ci ayant des suites concrètes.

Le ministre ne voulait cependant pas confier cette tâche à Me Daniel Jacoby puisque, dit-il, l'ombudsman général n'intervient qu'à la suite des tribunaux. La fonction de commissaire aux plaintes plus spécifiques existe en Colombie-Britannique et en Ontario, quoique dans cette dernière province, il n'ait aucun pouvoir auprès des distributeurs autres qu'Hydro-Québec.

Pourquoi le commissaire québécois, par contre, n'englobe-t-il pas les plaintes d'usagers d'autres formes d'énergie? C'est que les consommateurs de gaz naturel, d'expliquer M. Ciaccia, disposent d'un tribunal quasi judiciaire avec la Régie du gaz et que leurs plaintes ne sont pas aussi abondantes que dans le cas des abonnés de l'électricité. De même, le commissaire ne se penchera pas sur les plaintes des commerçants gros ou petits mieux armés en termes de recours judiciaires.

Rien n'empêchera le Québec, enfin, de modifier l'éventuel projet de loi s'il s'aperçoit que l'option retenue comporte trop de limitations ou de failles à l'usage, a promis M. Ciaccia.

Par ailleurs le porte-parole de la Fédération des associations de consommateurs du Québec, M. Robert Bilodeau, a dit approuver cette idée d'un « ombudsman de l'énergie » même s'il est d'avis que le gouvernement n'est pas allé assez loin en créant ce poste.

Selon lui, ce dont le Québec a vraiment besoin, c'est d'une Régie des services publics, comme dans les autres provinces. De dire M. Bilodeau, le nouveau commissaire ne pourra pas intervenir dans la réglementation des prix de l'électricité.

« Hydro-Québec doit rendre compte des hausses de tarifs devant un comité parlementaire, mais les consommateurs et autres organismes intéressés ne peuvent s'y faire entendre. »

Hier, toutefois, le ministre John Ciaccia a dit qu'il avait l'intention de changer les règles pour fournir cette opportunité aux groupes intéressés.

Pauvreté...

bourses au mérite et l'emploi rémunéré.

Près de deux gradués sur cinq (39 %) bénéficient des prêts et bourses. Sur ce nombre, 62 % disposent d'un revenu annuel inférieur à \$10,000 et 73 % étudient dans le secteur des humanités. Les bourses au mérite, elles, vont à trois gradués sur dix. Or, non seulement ces dernières sont-elles accordées en priorité à ceux qui se trouvent en sciences expérimentales (57 % contre 43 % en humanités), mais encore leurs montants sont-ils beaucoup plus élevés pour les scientifiques. L'écart est dramatique pour les étudiants qui ont choisi les humanités : 54 % d'entre eux reçoivent des bourses inférieures à \$10,000 comparativement à 23 % pour leurs collègues des sciences expérimentales. Bien plus : le tiers de ceux qui, dans le secteur des humanités, doivent se contenter d'une bourse inférieure à \$10,000 reçoivent, en réalité, moins de \$5,000.

Pas étonnant que 72 % des répondants au sondage de l'UGIL occupent un emploi rémunéré et que, dans ce groupe, les trois quarts soient inscrits en humanités. La moitié de ceux qui travaillent consacrent à cette activité 21 heures et plus par semaine. Leurs revenus annuels provenant de diverses sources se situent en général à \$18,000 ou plus. Quant aux étudiants sans emploi, leurs revenus sont inférieurs à \$10,000 dans 60 % des cas.

Le tableau simplifié de la situation financière des chercheurs étudiants est donc celui-ci, indique le rapport : ceux qui n'ont pas une bourse au mérite raisonnable (plus des deux tiers) doivent opter pour les prêts et bourses, c'est-à-dire un revenu insuffisant, source d'un

endettement important, mais qui leur permet de terminer leurs études dans les meilleurs délais possibles. Ceux qui occupent un emploi rémunéré jouissent d'un meilleur revenu mais disposent de moins de temps pour la recherche, ce qui allonge la durée de leurs études.

Dans un choix comme dans l'autre, affirme le document, il faut parler du « sacrifice » qu'accepte l'étudiant... et qu'il doit faire accepter à son entourage puisque 46 % d'entre eux ont plus de 30 ans et ont souvent (29 %) au moins un enfant à charge.

De 1985 à 1988, le pourcentage des personnes travaillant plus de 31 heures par semaine est passé de 32 % à 40 %.

Autre texte en page A-8

Japon...

M. Takeshita, qui est devenu premier ministre en novembre 1987 après son élection à la présidence du PLD, a refusé d'indiquer le nom de son successeur. « Il faut suivre la procédure prévue après la démission du président du PLD et ce n'est pas à moi qui démissionne de juger à priori qui doit me succéder », a dit M. Takeshita.

En indiquant qu'il maintenait sa tournée dans les pays de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est) du 29 avril au 7 mai, M. Takeshita a précisé qu'il avait pris cette décision après mûre réflexion en considérant la nécessité d'assurer la continuité de la diplomatie japonaise.

Sans commenter directement la démission du premier ministre japonais, le président George Bush a affirmé, par l'intermédiaire de son porte-parole, que celle-ci ne devrait « changer de manière substantielle » les relations entre le Japon et les États-Unis.

La Bourse de Tokyo s'est vivement redressée ce matin à la suite de la décision de M. Takeshita de démissionner. L'indice Nikkei, qui avait terminé sur un net repli de 223.89 yen hier en clôture, a gagné au cours des 15 premières minutes de cotation 212.32 yen pour s'établir à 33,018.24 yen.

Impasse

Le départ du premier ministre est apparu aux dirigeants du PLD comme la seule issue pour sortir d'une impasse totale à la Diète où le boycott des partis d'opposition empêche l'adoption du budget près d'un mois après le début de l'année fiscale. Le Japon vit actuellement sur un budget provisoire qui expire le 20 mai.

La démission de M. Takeshita, qui a battu des records d'impopularité dans les sondages, est également destinée à préserver l'unité des rangs conservateurs, au pouvoir quasiment sans interruption depuis la fin de la guerre.

Les partis d'opposition mettent comme condition à la reprise des travaux parlementaires la comparution devant la Diète comme témoin assermenté de Yasuhiro Nakasone, premier ministre au moments des faits qui ont déclenché le scandale. L'ultime proposition de compromis, une simple audition de M. Nakasone devant la commission des finances, avait été rejetée par l'opposition hier soir.

Mis au jour en juin 1988, le scandale Recruit met en cause des dizaines de personnalités japonaises, dont les principaux dirigeants du PLD, qui ont réalisé d'énormes plus-values boursières sur la revente d'action Recruit-Cosmos, une filiale du holding Recruit Co. Sous forme de plus-values boursières, de contributions politiques ou d'emprunts remboursables, M. Takeshita a reçu personnellement 200 millions de yen de Recruit.

L'enquête judiciaire qui se déroule parallèlement à la crise politique a déjà conduit, hors des milieux politiques, à l'arrestation et à l'inculpation de 13 personnes pour corruption. La justice poursuit son enquête pour déterminer si des poursuites à l'encontre des responsables politiques japonais sont possibles.

Une terroriste coréenne est condamnée à mort

SÉOUL (AFP) — La Coréenne responsable d'un attentat à l'explosif contre un avion de la compagnie aérienne sud-coréenne KAL, en novembre 1987 (115 morts), a été condamnée à la peine capitale, hier, par un tribunal à Séoul, a-t-on appris de source judiciaire.

Kim Hyun-Hee, âgée de 27 ans, avait avoué après son arrestation à Bahrein avoir placé avec un complice des explosifs à bord d'un Boeing 707 de la KAL pendant le vol de l'appareil entre Bagdad et Abou Dhabi, le 29 novembre 1987. Elle a déclaré ensuite avoir agi sur ordres du régime nord-coréen. L'appareil avait explosé en vol au-dessus de la mer d'Andaman, au large de la Birmanie.

Après que la sentence eut été prononcée, Mlle Kim a couvert son visage avec un mouchoir et s'est mise à pleurer. De nombreux parents des victimes, en majorité des Sud-Coréens qui avaient tra-

vailé au Moyen-Orient, se trouvaient dans la salle.

Mlle Kim et son complice Kim Seung-il, âgé 70 ans, avaient été arrêtés peu après l'attentat à Bahrein où ils avaient présenté de faux passeports japonais en se faisant passer pour père et fille. Les deux ont ensuite avalé du cyanure. Kim Seung-il est mort, mais Mlle Kim a été sauvée et extradée vers la Corée du Sud.

LA QUOTIDIENNE
tirage du 24 avril
2-9-4
3-7-4-0

Décès de J.-C. Falardeau

L'universitaire québécois bien connu, M. Jean-Charles Falardeau, est décédé hier à l'âge de 74 ans. De multiples honneurs ont jalonné la carrière de ce docteur en sociologie, qui a été élève du père Georges-Henri Lévesque en même temps que plusieurs autres personnalités dont Jean Marchand. M. Falardeau a été directeur du Département de sociologie de la faculté des sciences sociales de l'université Laval de 1953 à 1961. Il a également assumé la codirection de la revue « Recherches sociographiques », publiée par le même département depuis 1960. Professeur invité dans diverses universités de France et du Canada anglais, auteur de nombreuses publications, il a reçu un doctorat honoris causa en droit de l'université York (Toronto). Officier de l'Ordre du Canada, membre de l'Académie canadienne-française, de la Société royale du Canada et de la Société des écrivains québécois, M. Falardeau a milité dans divers comités canadiens et internationaux consacrés à la recherche dans les sciences de l'homme. En 1983, il avait reçu le prix Léon-Gérin.



« Grande place »

La Laurentienne révisé sa participation au projet

Partenaire avec Citicom et Laurent Gagnon depuis près de trois ans dans le projet de la « grande place », la Laurentienne ne semble plus aussi décidée à investir sa part qui devait dépasser \$30 millions.

par MARCEL COLLARD
LE SOLEIL

Selon les renseignements obtenus par les journalistes, à l'issue de la séance du conseil municipal Québec, hier soir, la Laurentienne préférerait investir dans un projet à plus court terme.

Président et chef des opérations de la Laurentienne, M. Jean-Guy Paquet, interrogé par téléphone, a laissé entendre que la

position de la compagnie serait connue seulement demain, étant donné que les discussions avec les autres partenaires et le président du conseil d'administration de la Laurentienne, n'étaient pas terminées.

Les journalistes ont été mis sur la piste en constatant que le nom de cette mutuelle d'assurance ne figurait nulle part dans le texte d'une entente que doivent signer prochainement la Ville de Québec et la firme Citicom avant d'entamer une phase décisive du projet immobilier de quelque \$250 millions.

Par ce volumineux document non encore approuvé par le comité exécutif de la ville, la firme Citicom s'engage à soumettre ses plans d'ici le 15 juin. La ville devra donner son approbation avant le 12 juillet, sinon toute l'entente prendra fin sans obligation de part et d'autre.

Cependant, en paraphant le texte, tout le projet dépendra entièrement de la décision du gouvernement de financer l'implantation d'un système de transport rapide dans un délai de cinq ans

entre la Haute-Ville et le centre de Charlesbourg, ainsi que des navettes pour relier les pôles du Centre-Ville de Québec. Si cette condition était aussi remplie, la ville ferait la cession des terrains par bail emphytéotique, d'une durée de 65 ans, dans les 60 jours suivants.

Le conseiller Jean-Paul Morency, qui était le porte-parole du Progrès civique en l'absence du maire Jean Pelletier, n'a voulu ni commenter ni donner la moindre explication sur le document, affirmant qu'il n'en avait pas pris connaissance.

Cependant, on peut noter dans le projet d'entente que les promoteurs devront s'engager à réaliser, dans un premier temps, un investissement d'au moins \$225 millions. Notons toute de suite qu'il est bien précisé que les superficies sont approximatives et que les valeurs qui suivent constituent des minimums.

L'ensemble immobilier doit comprendre un hôtel d'une superficie de 24,945 mètres carrés, valant \$44,9 millions, des magasins à grande surface, soit 26,580 mètres carrés, valant \$26,4 millions, des magasins et des boutiques,



Jean-Guy Paquet, de la Laurentienne, s'expliquera demain.

d'une superficie de 21,885 mètres carrés, évalués à \$22 millions, un mail intérieur d'une superficie de 13,335 mètres carrés, évalué à \$17,6 millions, deux édifices à bureaux, soit 45,800 mètres carrés, au coût de \$41,3 millions, une esplanade (\$11 millions), des stationnements couverts (\$26,4 millions), et au moins 9,530 mètres carrés de logement, évalués à \$7 millions.

Un délai est accordé pour l'addition de 20,000 mètres carrés de bureaux, évalué à \$19 millions au moins.

Dette de La Bastogne

Beauport offre deux modes de paiement

Les autorités municipales de Beauport offriront aux citoyens du secteur de l'ancienne ville de payer comptant (entre \$600 et \$800) ou par règlement d'emprunt, la dette de quelque \$5 millions qui vient de leur tomber sur la tête avec le jugement de la Cour suprême qui rend la ville de Beauport en partie responsable des dommages causés à l'hôtel-motel Laurentides et le restaurant La Bastogne lors d'un incendie survenu en 1972.

par BENOIT ROUTHIER
LE SOLEIL

C'est ce qu'a déclaré, au SOLEIL, le maire de l'endroit, M. Jacques Langlois, hier, juste avant d'aller rencontrer la Commission municipale du Québec pour se faire confirmer la validité des scénarios de remboursement qu'il entend proposer aux citoyens concernés.

Rappelons que lors du regroupement de six municipalités en 1976, il avait été convenu que seuls les citoyens de l'ancien Beauport seraient, le cas échéant, appelés à payer la note d'un jugement rendant l'ancienne ville responsable de l'incendie survenu le 25 février 1972.

M. Langlois dit qu'il sera possible aux contribuables de payer comptant ou par règlement d'emprunt. La personne qui paiera comptant débourse-

ra un montant se situant entre \$600 et \$800, dépendant de l'évaluation de sa propriété. Celle qui optera pour un paiement par règlement d'emprunt étalera sa « dette » sur plusieurs années et ne pourra se retirer en cours de route.

Et si les contribuables refusaient d'adopter ledit règlement d'emprunt? Ça signifierait à toutes fins utiles l'acceptation d'un seul paiement.

Le maire de Beauport a dit avoir eu une « grosse surprise » en apprenant le jugement de la Cour suprême, jeudi midi, parce que, en 1986, le juge de la cour d'appel avait exempté la ville de tout blâme. A ce moment, on ne pouvait quand même pas proposer un règlement hors cour, de dire M. Langlois. Il aurait fallu que la partie adverse prenne les devants et elle a choisi d'aller en Cour suprême.

Début du procès du conseiller Charles DeBlois aujourd'hui

Ayant renoncé, hier, à la tenue d'une enquête préliminaire, le conseiller municipal Charles DeBlois, de Beauport, subira son procès aujourd'hui même sous des accusations d'avoir eu des contacts sexuels avec un garçon de moins de 14 ans.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Son avocat, Me Alain Morand, et le procureur de la Couronne, Me André Plante, se sont entendus pour que l'homme de 62 ans passe immédiatement au stade de son procès. Il a toutefois opté, hier, pour un procès devant un juge seul.

Passible d'une peine totale de dix ans d'emprisonnement, DeBlois se trouve présentement en liberté sous caution. Les événements qui lui sont reprochés se seraient produits en février et les deux chefs d'accusation rapportent que le sexagénaire se serait livré à des attouchements sur un adolescent.

Jean Jacob

Par ailleurs, Jean Jacob a été cité à son procès à la suite de l'enquête préliminaire tenue, hier, sous une ordonnance de non-publication. L'individu de 28 ans est accusé de voies de fait, de menaces de mort et de séquestration survenues, il y a quelques jours.

Ce citoyen de Vanier s'en serait pris à son ex-conjointe durant deux jours dans un logement de la rue Marie-de-l'Incarnation, à Québec. Sa colère aurait été soulevée par l'interdiction de rendre visite à ses deux enfants.

La présumée victime de ces actes avait dû être hospitalisée durant quelques jours, souffrant de sévères blessures. Le procès devant juge seul aura lieu lundi.

En Bref

■ Aggression au couteau

Une femme a été internée à la clinique psychiatrique du CHUL, hier soir, à la suite d'une tentative de meurtre commise dans une maison de chambre de la rue Bon-Air à Sainte-Foy quelques heures plus tôt. La victime, une étudiante, a été courue par la suspecte armée d'un couteau mais elle a réussi à s'échapper. La police enquête.

■ Accident mortel

Une collision entre un camion et une automobile a fait un mort, vers 20 h, hier soir, sur la route 169, à Dolbeau, au Lac-Saint-Jean. L'identité de la victime, qui prenait place dans la voiture, sera connue ce matin.

Pour préserver l'environnement historique

Le couvent de Lévis sera doté d'un gymnase souterrain

LÉVIS — Pour ne pas altérer le cachet historique du Vieux-Lévis, c'est un gymnase souterrain que les sœurs de la Charité de Québec sont en voie d'ajouter au couvent Notre-Dame-de-Toutes-Grâces sis au 51, rue Déziel, à Lévis, depuis 131 ans.

par GILLES PÉPIN
LE SOLEIL

L'entreprise est audacieuse et surtout très coûteuse, puisque le roc est omniprésent sur la falaise de la rive sud de Québec. L'économie

générale de la communauté, sœur Lucille Morin, ainsi que la directrice du couvent, sœur Mariette Deroy, ont révélé, hier, que ces travaux coûteront quelque \$3 millions.

Depuis plusieurs années, les religieuses voulaient ajouter un gymnase à leur couvent de Lévis. Mais le seul espace disponible est situé à l'avant de ce bâtiment patrimonial.

« Nous avions le souci de ne pas obstruer la vue de nos voisins sur Québec et de plus, nous ne voulions pas altérer le caractère historique de notre bâtiment. Cela semblait un rêve irréalisable », a déclaré l'économie générale, lors

d'une conférence d'information marquant l'inauguration des travaux.

Ce sont les architectes Dery, Blouin et Robitaille qui ont eu l'idée d'enfouir l'ouvrage. Le toit du gymnase sera au niveau de la rue Déziel. L'excavation à coup de dynamite, jusqu'à une profondeur de 35 pieds, devra durer encore plusieurs semaines.

Un cadeau de Noël

Les 620 filles du cours secondaire, qui fréquentent cet établissement privé, espèrent avoir leur gymnase double comme cadeau de Noël. Un cadeau qui sera payé entièrement par la communauté religieuse, puisque aucune subvention ne semble possible dans le cas d'un établissement privé.

Encore actuellement, les élèves du couvent doivent se rendre au collège de Lévis pour les cours d'éducation physique. Le nouveau gymnase donnera donc une nouvelle motivation à ces élèves, qui pourront en effet s'adonner davantage à la pratique d'activités parascolaires, reconnaît notamment Caroline Dubé, de secondaire V.

Le maire Vincent Chagnon et le

député Jean Garon se sont réjouis de l'entreprise, qui démontre, de la part de la communauté religieuse, une volonté de fournir des moyens modernes de formation tout en préservant l'environnement. C'est aussi un signe de confiance dans la natalité et dans la vitalité de la Rive-Sud, a jouté M. Garon.

Pas de fouille

Pendant cette cérémonie d'inauguration, le président de la Société d'histoire régionale de Lévis, l'abbé Georges-Etienne Proulx, ne pouvait s'empêcher de rêver à des fouilles archéologiques. Ce qui semblerait bien peu utile cependant, puisque le roc effleure la surface du sol.

L'armée anglaise s'était notamment installée sur la falaise de Lévis pour attaquer les troupes de Montcalm, au XVIIIe siècle. M. Proulx se souvient que, lors de travaux effectués dans la rue Mgr-Gosselin, devant le collège de Lévis, un vieux boulet de canon fut trouvé.

L'analyse a démontré qu'il s'agissait d'un boulet anglais. La pièce est soigneusement conservée, a précisé aussi le président de la société historique.



Le couvent Notre-Dame-de-Toutes-Grâces de Lévis sera agrandi d'un gymnase au coût de \$3,000,000.

Adoption du plan d'urbanisme à Ste-Foy

Le Versant-Nord sera prolongé et un viaduc enjambrera Duplessis

C'est décidé, le boulevard du Versant-Nord, à Sainte-Foy, sera prolongé et il « enjambrera » l'autoroute Duplessis au moyen d'un viaduc.

par BENOIT ROUTHIER
LE SOLEIL

C'est lors de l'adoption du plan d'urbanisme révisé que la nouvelle a finalement été confirmée par la mairesse, Mme Andrée Boucher.

Mme Boucher a fait remarquer que le prolongement de cette artère est-ouest est un très vieux dossier qui, hélas, a pris une teinte éminemment politique au cours des années.

Les études ont été reprises en 1982 pour être adaptées à la nou-

velle réalité fidéenne. Et quelque \$10 millions ont déjà été investis à cette fin.

Mme Boucher a fait voir que cette artère une fois terminée servira à unir les quartiers et accroîtra la sécurité des citoyens.

Le ministère des Transports s'est pour sa part décidé en faveur de la construction d'un viaduc pour enjamber l'autoroute Duplessis, que cette artère devienne ou non un boulevard.

Les modifications apportées au plan d'urbanisme font suite entre autres à 38 interventions de citoyens.

Après quatre ans de travail, le plan a été adopté par le conseil. Les quatre membres de Présent Sainte-Foy se sont prononcés contre en reprochant au parti de Mme Boucher un manque de consultation auprès des élus et des citoyens.

Les conseillers de l'opposition trouvent inacceptables le caractère urbain accordé au boulevard Duplessis, le prolongement du boulevard Versant-Nord et l'agrandissement du centre-ville.

La Communauté urbaine de Québec (CUQ) a maintenant 45 jours pour vérifier la conformité du plan avec son schéma d'aménagement. Ensuite la Ville a 90 jours pour adopter les règlements de lotissement et de zonage.

Un travailleur écrasé à mort par une poutre

La Commission de santé et de sécurité au travail enquête sur deux accidents survenus, hier, dans la région de Québec. Un soudeur de 28 ans a été écrasé par une poutre chez Super Métal à Saint-Romuald tandis qu'à Saint-Augustin, un travailleur de 22 ans a fait une chute de trois mètres d'un échafaudage.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

Chez Super Métal, la victime, Sylvain Mimeault, était assise au bout d'une poutrelle d'acier pesant 6,000 livres et effectuait des travaux de soudure lorsqu'une barre parallèle s'est décrochée de son support et s'est abattue sur la poutre sur laquelle il travaillait.

L'employé a été écrasé sous les structures. Il est décédé à l'hôpital. C'est la première fois qu'un tel accident survient à cette filiale de Métallurgie Pelchat, sise dans la 5e Rue, dans le parc industriel de Saint-Romuald et qui emploie 200 personnes.

Par ailleurs, à Saint-Augustin, Louis Simard, un travailleur de la firme Structure de Beauce, est tombé d'un échafaudage sur le chantier de construction d'un centre commercial, dans la rue Saint-Félix. Le jeune homme de 22 ans, a été blessé à la tête et au dos. Son atterrissage sur un plancher de béton armé de tiges de métal lui a valu une profonde entaille à la nuque.

Si la sécurité vous intéresse, demandez le...

ROLLSTER HT de NOKIA

Performance et qualité de première classe, pour les automobilistes exigeants. Confort de conduite excellent dans toutes les conditions.



CHEZ SERVICE DE PNEUS

MICHAUD

533, 1re Avenue, Québec

529-1791

HEURES D'OUVERTURE complémentaires le samedi, du 8 avril au 27 mai: de 8 h à midi

Terrains du parc Armand-Viau: Québec aurait dû faire appel à la CUQ

Si la Ville de Québec avait fait appel à la Communauté urbaine (CUQ) pour faire des mises en réserve sur les terrains qu'elle a décidé d'acquérir afin d'y aménager le parc industriel Armand-Viau, elle aurait pu sauver des millions aux contribuables.

LE SOLEIL

C'est le reproche qu'a formulé le conseiller du Rassemblement populaire, M. Gilles Gilbert, devant le conseil municipal, hier.

Plus tôt dans la journée, le chef du RP, Me Jean-Paul L'Allier, mettait le conseil au défi de faire trancher par le Tribunal d'expropriation, la question relative à la valeur réelle des terrains qu'elle entend acquérir de la compagnie Fixobec. M. L'Allier croit savoir que le maire Jean Pelletier n'a pas signé la promesse d'achat avant son départ pour Rome.

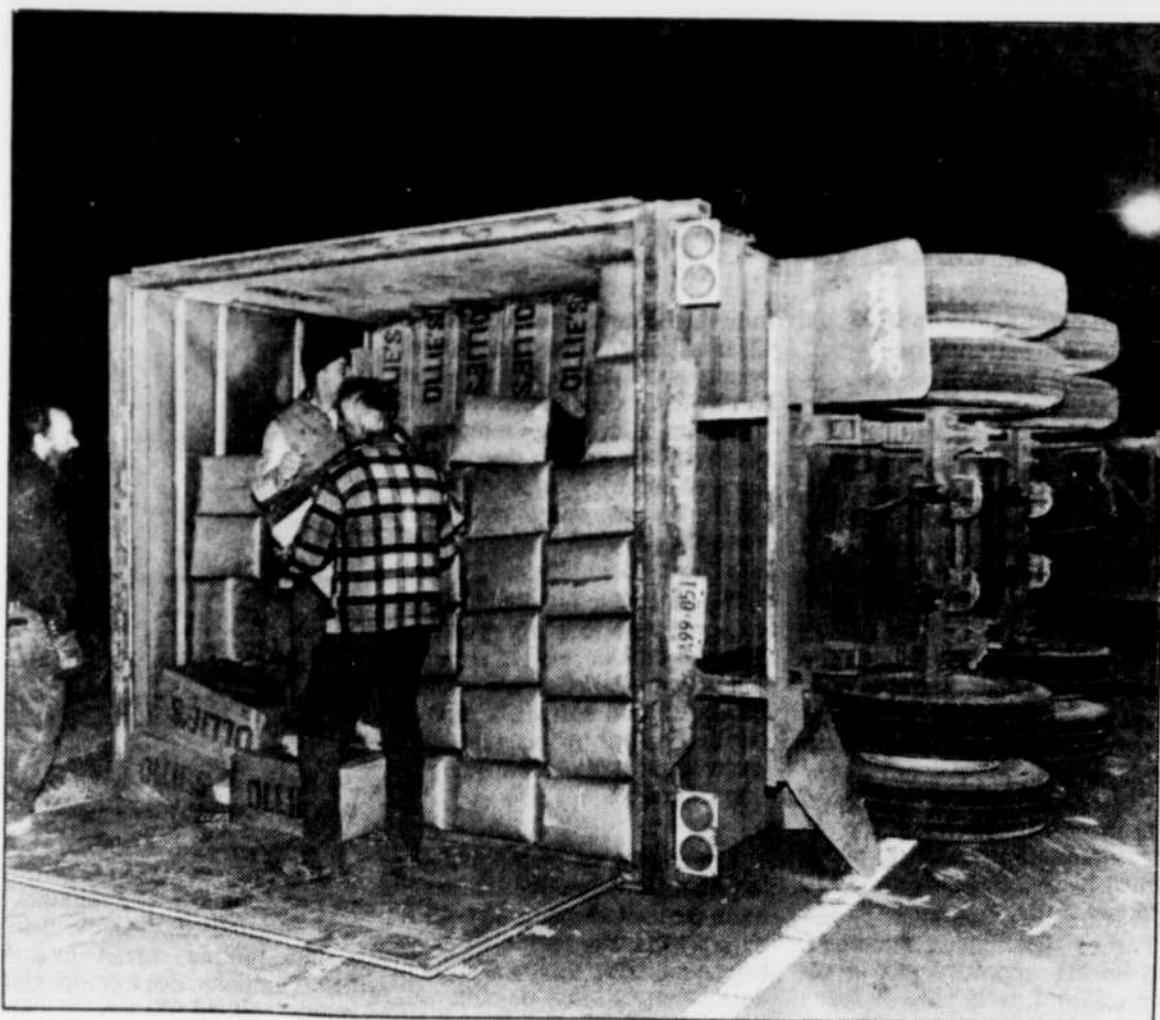
Si la Ville ne veut pas soumettre la question au tribunal d'arbitrage, « on sera obligé de conclure que le Progrès civique protège les intérêts de spéculateurs au détriment de l'intérêt public ».

Cette prétention, reprise au conseil par le conseiller Gilbert, en soirée, a déclenché un débat qui avait un fort arrière goût électoral. Même s'il a souhaité que le maire Jean Pelletier revienne avec des indulgences de son voyage à

Rome où il s'était rendu pour la béatification de Catherine de Saint-Augustin, M. Gilbert a provoqué l'ire des conseillers du Progrès civique. Ces derniers ont vivement défendu la décision d'acquérir les terrains au prix de \$1, le pied carré.

Le conseiller Gilbert s'est valu une levée de boucliers des conseillers du Progrès civique, y compris les propos lancés à deux reprises par le conseiller Marc-André Beauchemin dans tout ce tumulte: « Vous êtes des tout nus qui n'avez rien devant vous autres. »

Selon M. Gilbert, il aurait fallu demander à la CUQ d'imposer une réserve empêchant la spéculation sur les terrains acquis par la ville, avant d'obtenir par une modification à sa charte le droit d'acheter elle-même des terrains. Le porte-parole du PC, le conseiller Jean-Paul Morency ne peut se rappeler si le comité exécutif avait songé à une telle éventualité. Mais il est plutôt enclin à croire qu'elle n'aurait certainement pas eu un grand succès en raison du climat qui existe à la CUQ.



Camion renversé

Un camion-remorque de la compagnie Bois Daaquam de Saint-Just, transportant des sacs de copeaux de bois, s'est renversé vers 21 h, hier, sur la route Kennedy, à Lévis. La circulation a été perturbée durant une bonne heure. Un autobus articulé de la compagnie Voyageur a même failli s'enliser en contournant la voie. Personne n'a été blessé.



Le promoteur M. Lawrence LEE

Zonage modifié Beauport: M. Lee peut construire son hôtel

Ça y est ! M. Lawrence Lee pourra réaliser son projet d'un hôtel à Beauport, le règlement autorisant des édifices de quatre étages au lieu de deux dans cette partie du boulevard Sainte-Anne n'ayant pas été rejeté par la population concernée.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

Onze citoyens sont allés signifier leur opposition à l'hôtel de ville, jeudi dernier, alors qu'il en aurait fallu 26 pour que la Ville abandonne son projet d'amendement au zonage ou soumette le règlement au référendum.

L'« hôtel Beauport » devrait donc ouvrir ses portes le 1er mai, l'an prochain, selon les renseignements fournis par l'avocat de M. Lee, Me Luc Paradis, hier. Les plans de l'édifice seront élaborés d'ici juillet tandis qu'en août M. Lee fera des appels d'offres pour la construction qui devrait débuter en septembre.

Rappelons que c'est un projet de \$4,5 millions et qu'au rez-de-chaussée, on retrouvera des commerces. M. Lee souhaite y voir par exemple une banque, une clinique médicale et dentaire, un réparateur, une blanchisserie, des boutiques de lingerie. La superficie serait entre 50,000 et 60,000 pieds carrés.

Il y aura 30 suites avec cuisine à chacun des trois autres étages ainsi qu'une suite « exécutive » avec bain tourbillon par étage. A un étage la décoration des suites sera orientale, à un autre, contemporaine moderne et à l'autre, probablement rustique.

Au sous-sol il y aura de plus quelques salles de réunion pour répondre aux besoins de la communauté beauportoise.

Il n'y aura pas de restaurant mais un petit bar.

Les prix des suites devraient se situer entre \$60 et \$70 par jour.

Le juge Cossette siègera plutôt à la cour municipale

QUÉBEC — Les audiences que tiendra le juge Laurent Cossette, juge en chef de la cour municipale de Québec, relativement aux mesures pour éviter les situations de conflit d'intérêts, le vendredi 12 mai, auront lieu à la cour municipale du parc Victoria. On n'avait décidé de tenir l'événement au Château Frontenac, mais le greffier, M. Paul Talbot, a fait part du changement apporté.

Après avoir fait enquête sur les accusations de conflit d'intérêts contre le conseiller Théo Genest, et qu'il a complètement blanchi, le juge Cossette doit remplir la seconde partie du mandat que lui a confié le conseil de la Ville de Québec, soit des recommandations pour éviter que des élus municipaux soient dans des situations embarrassantes. Il avait invité les groupes et les personnes voulant émettre leurs commentaires à lui faire parvenir des mémoires, mais seul le Rassemblement populaire, le parti d'opposition à l'hôtel de ville de Québec, a répondu à l'appel.

MAZDA VOUS EN DONNE PLUS POUR VOTRE ARGENT!



MAZDA 323

TRANSMISSION AUTOMATIQUE
SANS SUPPLÉMENT!

Valeur au détail **840 \$***
ou crédit de valeur équivalente



MAZDA 626

TRANSMISSION AUTOMATIQUE
SANS SUPPLÉMENT!

Valeur au détail **920 \$***
ou crédit de valeur équivalente



MAZDA MX-6

CLIMATISATION
SANS SUPPLÉMENT!

Valeur au détail **1 500 \$***
ou crédit de valeur équivalente



MAZDA B2200

MINIMUM DE **1 000 \$** DE RABAIS
SUR TOUTES LES CAMIONNETTES MAZDA!

Incluant la
SE-5 ÉDITION SPÉCIALE

PLUS ENCORE... LA MEILLEURE GARANTIE DE L'INDUSTRIE!

HÂTEZ-VOUS! OFFRE DE DURÉE LIMITÉE • PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE MAZDA DÈS AUJOURD'HUI!

mazda

*Basé sur le prix de détail suggéré du manufacturier (transmission automatique) et le prix de vente approximatif (climatisation). Ces offres ne peuvent être combinées à d'autres offres spéciales (Exemple: la Mazda 323 Plus). Pour plus de détails, passez voir votre concessionnaire Mazda. Certains concessionnaires peuvent vendre moins cher. Durée de l'offre: du 4 février au 2 mai 1989.

Québec
Chatel Automobiles Ltée
1350 Boulevard
628-6336

Matane
Garage Marcel Villeneuve Inc.
1780 boul. Ste-Anne
562-0245

Ste-Foy
Jacques Girard Automobiles Inc.
656 rue Graham Bell
687-0753

Pintendre
A. Lachance Automobile Inc.
529 Route Kennedy
837-8897

Thetford Mines
Centre de L'Auto Amiante Inc.
410 sud, boul. Smith
338-4694

St. Georges de Beauce
Automobiles Sittelle
15300 boul. Lacroix
228-4815

Québec
Rendez-Vous Mazda
1615 boul. Henri Bourassa
529-8551

Rimouski
Automobiles R.P. Inc.
455 boul. Ste-Anne
Pointe au Père
724-7888

Plessisville
Maurice Côté
Automobiles Inc.
637 rue St-Louis
362-7324

Ste-Patrice de Beaurivage
Automobiles M. Blais
462 rue Principale
596-2322

Rivière du Loup
Voyer Automobile Inc.
160 Fraser
862-3263

Grande Rivière
Lloyd Sutton Auto
89 Grande Allée
385-2279

Baie Comeau
Mazda Cote-Nord
291 boul. La salle
296-0202

Le dénouement d'une répugnante histoire d'inceste connu vendredi

Une pénible et répugnante affaire d'inceste connaîtra son dénouement vendredi. Le juge Jean Drouin imposera alors une sentence à un père de 39 ans, de Vanier, qui a abusé sexuellement de sa fille durant sept ans, à raison de quatre fois par semaine.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Le procureur de la Couronne, Me Sabin Ouellet, a littéralement accablé l'individu, hier, faisant notamment lecture de la déchirante déclaration faite par la victime aujourd'hui âgée de 16 ans. « Il s'agit d'un dossier d'une rare violence, a lancé l'avocat. Cette adolescente est aujourd'hui complètement dé faite, finie... Les dommages qu'elle a subis sont certainement irréversibles et répugnants! »

Compte tenu des faits et d'un

■ CUQ : contrat de \$19 millions

La Communauté urbaine de Québec (CUQ) vient d'accorder un contrat de \$19,066,490 à la firme Foundation-Harry Vie, de Laval, pour la construction des tunnels devant relier l'usine de Sainte-Foy et le diffuseur au fleuve.

rapport avant sentence très défavorable, Me Ouellet a réclamé une peine de cinq ans d'emprisonnement assortie d'une période de probation de trois ans au cours de laquelle la triste individu suivrait une thérapie appropriée. Une thérapie que l'accusé a refusé de suivre lors d'une rencontre avec une agente de probation.

Il a toutefois fait volte-face et hier, il se disait disposé à la suivre après que son avocat, Me Pierre Desruisseaux, lui en eut expliqué la pertinence, a-t-il affirmé. Aux questions du juge plutôt incrédule, l'homme a justifié son premier refus par la nervosité qu'il habitait...

Il ne réalise pas

Soit dit en passant, le juge Drouin n'a pu s'empêcher de l'interroger afin de vérifier son degré de remords: « Je vous regarde et j'ai nettement l'impression que vous ne semblez pas réaliser la gravité de vos actes et les conséquences qu'ils auront chez votre fille. »

Reprenant les termes du procureur de la Couronne, le juge a rappelé à l'individu que sa fille est maintenant « finie » et que « ça », c'est son oeuvre. « On ne peut pas effacer sept ans comme ça, a-t-il poursuivi. Je me demande si ce que vous avez fait s'effacera de son esprit avant qu'elle ne meure. »

Laissant clairement entendre que sa sentence sera certainement sévère, le juge a enfin laissé à l'accusé une dernière chance de se racheter quand il lui a demandé pourquoi il avait décidé de placer sa fille en centre d'accueil. « Parce que ça n'allait pas bien avec ma nouvelle conjointe... », a-t-il simplement répondu.

Les événements dont le père s'est reconnu coupable ont débuté quand son enfant n'avait que huit ans. Après avoir forcé la fillette à s'adonner à de la masturbation et à de la fellation, le père est passé aux relations sexuelles complètes environ un an plus tard.

À ce stade, d'après la version de l'enfant, son père est aussi devenu plus violent, la frappant à l'aide d'un bâton ou d'une courroie. Fréquence: relations sexuelles quatre fois par semaine, et correction deux fois par semaine.

« Congés » de fin de semaine

Le placement en centre d'accueil de l'adolescente n'allait toutefois pas s'avérer la fin de son calvaire. Bénéficiant à chaque mois d'une sortie de fin de semaine chez son père, elle a dû à cinq reprises se soumettre aux exigences sordides de ce dernier.

Jusqu'au jour où, en juillet dernier, il est allé jusqu'à lui lancer une chaise dans le dos et à la menacer de l'assommer si elle se confiait à quelqu'un. Sa mère étant décédée, c'est à une agente du centre des services sociaux que la jeune fille a tout raconté après qu'on eut décelé des blessures dans son dos.

Répondant aux questions du juge, hier, le « père » a toutefois nié qu'il y ait eu violence. Qui plus est, il a manifesté son désir de reprendre un jour contact avec sa fille si jamais celle-ci le veut aussi.

Avec logique, le juge Drouin lui a alors fait remarquer que si sa fille ne s'était jamais plainte en sept ans, c'est de toute évidence parce qu'elle le craignait considérablement. Sans véritable antécédent judiciaire et en liberté jusqu'à maintenant, l'individu a dû prendre le chemin des cellules dès hier, sur ordre du juge.



Yves
BERNIER

Les publicités en salle

En voyant l'annonce de 30 secondes de *Good Morning Québec*, l'émission d'humour du matin de CHIK-FM, avec **Stéphane Rousseau** et **Mario Grenier**, beaucoup de gens ne peuvent s'empêcher de rire. Puis quand ils regardent l'annonce de 60 secondes des boutiques America, on entend des oh! et des ah! On n'est pas à la télévision mais bien dans un cinéma Cinéplex Odéon ou au Clap. La publicité en salles, ce n'est pas tellement populaire chez nous, mais les deux productions précitées tournées en 35 mm et projetées sur grand écran sont tellement bien faites et intéressantes que l'on n'a pas encore eu de plaintes des spectateurs.

Les annonces commerciales sont présentées depuis le début de mars, celle d'America sur les 82 écrans Cinéplex Odéon du Québec, celle de CHIK-FM dans les salles de Québec et au canal spécialisé de télévision Musique Plus. Plusieurs cinéphiles ont même l'impression que cette pub a été faite par une « grosse boîte » avec de « gros budgets », tellement c'est agréable à regarder. Pourtant, c'est **François Rochette** et **Jacques Brosseau** de Image Consultants, de Sainte-Foy, qui en sont responsables.

Pour la publicité d'America, les images ont été tournées en république Dominicaine avec le comédien-mannequin de Montréal, **Guy Viau**. Il a été choisi parmi une quarantaine de candidats parce qu'il pouvait justement jouer le personnage du jeune homme d'affaires qui dans son bureau se met à rêver d'évasion, de vacances. On le retrouve sous une chute d'eau naturelle, courant sur un superbe pont de pierre, s'amusant avec un enfant, regardant un peu mal à l'aise un combat de coqs, etc. Dans l'annonce du duo radiophonique, l'imitateur Rousseau joue **Dong, Michael Bossy** et lance au squelette qui est près de lui: « Je t'avais dit d'utiliser des condoms! »



De gauche à droite, François ROCHETTE et Jacques BROUSSEAU

Le « passeport » du Carnaval

Le directeur du Cercle des affaires, **Joseph Dansereau**, est à préparer une carte forfait Carnaval, une sorte de « passeport » qui devrait sortir bientôt. Ce sera un nouveau moyen de financement pour le Carnaval et une aubaine pour les visiteurs. Sous forme de carnet, le forfait contiendra des rabais dans des hôtels, des restaurants et permettra de participer à différents événements du Carnaval. On pourra aussi choisir un forfait davantage axé sur les sports ou les arts, au choix.

Concert-bénéfice original

Le mercredi 10 mai, à 20 h, la jeune pianiste **Monique Robitaille** donnera un concert-bénéfice à l'Institut canadien. L'originalité de ce récital réside dans le fait que c'est pour permettre à cette artiste de 25 ans qui a déjà une maîtrise en interprétation de l'Université de Montréal, d'aller faire un stage de perfectionnement de deux ans en France.

Elle étudiera avec le professeur **Jacques Rouvier**, du Conservatoire national supérieur, à Paris, avec lequel elle a déjà fait un premier stage d'été au Centre international de formation musicale de Nice.

La soirée sera sous la présidence d'honneur des réputés duettistes **Victor Bouchard** et **Renée Morisset**, et les billets se vendent \$20 chacun en téléphonant au 623-0162 ou au 397-5057. Le père de l'artiste, **Fernand Robitaille**, qui organise cet événement avec la collaboration de sa famille, d'amis et de certains commanditaires (La Solidarité, O'Keefe), évalue à \$20,000 les frais de séjour de sa fille en France. Lors du concert du 10, Mme Robitaille présentera pour la première fois au public du Québec, le piano allemand haut de gamme de marque Seiler. De technique avant-gardiste et d'une sonorité exceptionnelle, le piano est distribué exclusivement au Québec par Les pianos André Bolduc inc., de Saint-Joseph de Beauce.

Monique Robitaille s'est déjà fait entendre en récital à la télévision de Radio-Canada. Elle a également à son crédit plusieurs récitals tant en solo qu'en accompagnement et en musique de chambre.

Les concours de musique

Dans la région de Québec, 47 élèves de 10 à 25 ans se rendront à la finale provinciale des Concours de musique du Québec et du Canada, à Montréal, à la fin de mai. Dans les catégories piano, cordes, instruments à vent et chant, ceux qui y obtiendront une moyenne de 85 % participeront ensuite à la finale nationale à Ottawa.

Prix Omnibus à la CTCUQ

Le directeur du marketing de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec, **Normand Matteau**, ne « porte plus à terre » depuis que la CTCUQ a remporté six prix Omnibus de l'Association canadienne du transport urbain pour l'année 1988. Il s'agit de quatre premiers prix pour le nouveau service express Rapibus, la campagne Parcourez-Loisirs, les autobus maillés CJRP et CHIK et la publicité touristique Gray Line. On a également reçu deux deuxième prix pour la loterie Gratobus et l'information Passez le mot. Les prix Omnibus soulignent les meilleures réalisations de marketing au sein de l'industrie du transport en commun, et visent à favoriser l'échange de projets de marketing, d'information et de résultats parmi les membres. Cette consécration est très prestigieuse pour l'équipe de la CTCUQ, puisque aucune autre commission de transport canadien n'a jamais décroché autant de prix.

Vous pouvez joindre l'auteur de cette chronique de 9 h à 12 h, du mardi au vendredi, au numéro 647-3394.

IRRÉSISTIBLE



Succombez à la tentation.. chez Astral!
Les experts d'Astral vous font des offres tellement irrésistibles que non seulement vous serez tenté, mais vous succomberez!

BONI! K-1000 • App-photo SLR avec posemètre relié à l'objectif Bon! Lors de l'achat d'un objectif quelconque, vous obtiendrez un rabais de \$20 sur marchandise. Détails en magasin. PENTAX 199⁹⁹ BOÎTIER	TÉLÉCOMMANDE COMPRISE! SURE SHOT PRIMA DATE • App-photo 35mm autofocus • Complètement automatique avec objectif F3.5 et flash incorporé • Pile au lithium et étui compris Canon 249⁹⁹	FILM FUJI 12 POSES GRATUIT DL300 • App. complètement automatique avec système autofocus et flash incorporé • Chargement automatique du film par simple insertion • ACL et système DX 199⁹⁹	NOUVEAU! NINJA STAR • Appareil-photo 35mm • Chargement, avance et flash incorporés automatiques • Système DX YASHICA 149⁹⁹
Polaroid IMPULSE AF • Système autofocus et flash escamotable • Le retardateur vous permet de vous photographier vous-même! ÉTUI GRATUIT 99⁹⁹	SAFARI SNAPSHOT • Appareil-photo 35mm compact • Flash incorporé • Avance et rebobinage motorisés ÉPARGNEZ 20\$ 49⁹⁹	IMAGE EZ-35 • Appareil-photo 35mm à mise au point fixe • Flash incorporé • Indicateur d'insuffisance de lumière GARANTIE 3 ANS 29⁹⁹	IRRÉSISTIBLE! 3 FILMS Achetez 3 films couleur Astral 135-24 poses à très haute définition 5 DERNIERS JOURS! 3/7⁹⁹

astral PHOTO
AVEC NOUS, ÇA CLIQUE!

Les adresses en caractères gras indiquent les magasins offrant le service de développement sur place.

Place Québec 529-8238
Place Fleur de Lys 529-2541
Galeries de la Capitale 627-5857

Place Laurier 653-6089
Galeries Chagnon 833-0848

Prolongation du décret régissant l'industrie de la construction

Les négociations se poursuivent intensivement

Les négociations se poursuivent intensivement dans l'industrie de la construction afin de prolonger jusqu'au 30 avril 1990 le décret régissant les conditions de travail des 110,000 salariés et ainsi éviter des arrêts de travail sur les chantiers, à partir du 1er mai.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Des pourparlers se sont déroulés durant la fin de semaine et doivent reprendre sous peu entre l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ), la FTQ, la CSN, le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction et le conciliateur Pierre Dufresne, afin de parvenir à une entente avant lundi, date d'échéance du présent décret.

« On se dirige vers une prolongation du décret », a affirmé hier au SOLEIL le directeur général de la FTQ-construction, M. Yves Paré. À la CSN-construction, le coordonnateur Olivier Lemieux se limite à dire que les négociations se déroulent bien, tandis qu'une porte-parole du Conseil provincial du Québec des métiers de la construction confirme qu'il y a beaucoup de discussions... mais peu de résultats.

Le directeur général de la FTQ-construction s'empresse toutefois de préciser que son organisation n'acceptera pas une extension à n'importe quel prix. Soulignant que les travailleurs ontariens ont eu droit à une hausse de salaire de 6,5 %, M. Paré ne voit pas pourquoi les salariés du Québec devraient se contenter d'un maigre 3 %.

Il précise également que la FTQ acceptera de prolonger le décret si la partie patronale s'engage à élaborer un plan d'implantation pour un régime de sécurité du revenu, si cher à la coalition FTQ et CSN-construction. « Nous ne voulons plus d'étude et de commission, mais bien quelque chose de concret », a-t-il ajouté. M. Paré explique qu'un tel régime coûterait aux employeurs environ \$1

l'heure par employé et permettrait à un salarié d'ajouter \$150 à ses revenus provenant de l'assurance-chômage.

La FTQ-construction estime qu'un régime de sécurité du revenu est d'autant plus nécessaire que le fédéral s'apprête à restreindre l'accessibilité à l'assurance-chômage. « Nous ne voulons pas payer des travailleurs à ne rien faire. Nous voulons simplement que les entrepreneurs embauchent les 'vrais' travailleurs de la construction car nous croyons que l'implantation d'un régime de sécurité du revenu permettrait aux salariés d'augmenter leur nombre annuel d'heures de travail », a soutenu M. Paré.

Demandes irréalistes

Hier, il a été impossible de joindre des porte-parole de l'AECQ pour connaître leur « possible » ouverture sur l'implantation d'un régime de sécurité du revenu et la prolongation du décret. Au début des négociations, l'AECQ jugeait toutefois les demandes de la FTQ et de la CSN irréalistes.

Il fut également impossible hier d'obtenir des commentaires du ministre du Travail Yves Séguin, sur l'issue des négociations dans l'industrie de la construction. « Le ministre suit le dossier de très près et espère que les parties arriveront à une entente », a affirmé l'attaché de presse du ministre. Il n'a pas voulu préciser si le ministre envisageait d'imposer

l'extension du décret si les parties ne parvenaient pas à s'entendre au cours de la semaine.

La coalition FTQ-CSN s'oppose à l'imposition d'un décret. « Nous ne sommes pas dans le secteur public et nous ne mettons pas la vie des gens en danger, a soutenu M. Paré. Si des travaux sont retardés à cause d'une grève, ils se-

ront repris un peu plus tard », ajoute-t-il.

La FTQ a déjà obtenu un mandat de grève (dans une proportion de 90 %) de la plupart de ses membres. La CSN a entamé hier une série d'assemblées syndicales. De leur côté, les membres du Conseil provincial du Québec des métiers de la construction ont débrayé illégalement le 7 avril.

Prix de présence remis à des militants libéraux: le PQ veut une enquête

(D'après PC) — Des prix de présence — une trentaine selon des témoins — ont été remis aux militants libéraux qui ont participé le 3 avril à une assemblée partisane dans le comté de Rosemont, représenté à l'Assemblée nationale par le député-ministre Guy Rivard.

Ces prix avaient-ils été payés par l'organisation libérale locale ou

avaient-ils été remis gracieusement par des commerçants de cette circonscription électorale ?

Voilà une question sur laquelle devra se pencher le directeur des élections du Québec, M. Pierre-F. Côté, à la suite d'une requête de l'Association du Parti québécois de Rosemont.

La loi électorale stipule en effet que des dons et des cadeaux faits aux partis politiques sont des contributions au sens de la loi et ne doivent donc être faits que par des électeurs et non par des entreprises commerciales.

Si par contre un parti politique achète ces biens, il doit le faire par l'entremise d'un représentant officiel dûment mandaté et une facture doit appuyer la transaction.

Lors de l'assemblée libérale de Rosemont, un hebdomadaire local a publié des photographies de gagnants de prix de présence. En arrière-plan, on aperçoit des affiches remerciant les commanditaires pour leur générosité.

« Si les prix de présence ont été remis gracieusement par les commerçants, cela contrevient à la loi électorale », a prétendu le militant péquiste de Rosemont qui a travaillé au dossier, M. André Salinovich.

« Si par contre les libéraux ont payé les prix, pourquoi ont-ils tenu à remercier publiquement par des affiches les commerçants où ils les ont achetés ? a-t-il demandé dans un entretien avec la Presse canadienne.

Selon le député de Saint-Jacques, M. André Boulerice, l'Association libérale de Rosemont pourrait s'en sortir en obtenant après coup des factures pour les prix qui ont été distribués.

« Ils peuvent se couvrir en demandant des factures a posteriori. Mais dans ce cas, une enquête à partir du numéro des factures déterminera la date où elles ont été émises, a dit le député. Quoi qu'il en soit, il y a matière à enquête. »



Michel GRATTON

Gratton demeure muet quant à son avenir politique

HULL (PC) — Le député-ministre Michel Gratton a pris sa décision quant à son avenir politique. Mais il ne la fera connaître qu'au moment approprié, soit lorsque des élections générales seront déclenchées.

« Ma décision est prise, mais vous ne la connaîtrez qu'au moment où des élections seront déclenchées », a déclaré M. Gratton, hier, à l'issue d'une conférence de presse qu'il donnait à Hull comme ministre du Tourisme.

Il y a deux semaines, l'attaché de presse du premier ministre avait indiqué au quotidien *Le Droit* d'Ottawa que M. Gratton songeait sérieusement à ne pas se présenter aux prochaines élections provinciales. Déjà, Réjean Lafrenière, préfet de la Municipalité régionale de comté Vallée-de-la-Gatineau, s'est dit intéressé à prendre la relève si M. Gratton décidait de quitter la vie politique.

Hier, le député n'a pas voulu présumer des intentions de son chef, Robert Bourassa, mais il a ajouté qu'il avait toujours cru que les élections générales ne seraient pas déclenchées avant l'automne.

PRÊT À GAGNER GROS?



ON VOUS DONNE LES MOYENS

Bénéficiez d'un rabais d'intérêt de ¼ % à 5 % de votre prêt personnel. Pour chaque tranche de 5 000 \$ d'un nouveau prêt personnel à taux fixe ou variable, vous recevrez une lettre mystère qui vous donnera droit à une réduction de votre taux d'intérêt allant de ¼ % jusqu'à 5 %. Vous êtes assuré(e) de gagner au moins ¼ % de rabais!

Gagnez l'un des 5 remboursements complets de votre prêt personnel**. Pour chaque tranche de 5 000 \$ d'un nouveau prêt personnel à taux fixe ou variable, vous recevrez aussi un bulletin de participation au tirage de cinq (5) remboursements de prêts. Faites vite! Cette offre se termine le 28 avril 1989 (inclusivement).

* Ces rabais ne sont pas cumulatifs.
** Remboursement maximum par personne: 25 000 \$.
Les règlements complets du concours sont disponibles dans toutes les succursales de la Banque Laurentienne. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre promotion en cours.

JUSQU'AU 28 AVRIL



1150, Cartier
Québec G1R 2S7

3333, Clémenceau
Beauport G1C 5R9

999, De Bourgogne
Ste-Foy G1W 4S6

4605, de l'Auvergne
Neufchâtel G2C 1H7



ENTREPOSAGE DE FOURRURES

LES MEILLEURS SPÉCIALISTES
LES FOURRURES PRÉMONT
VOUS ASSURENT

- Cueillette et livraison gratuites
- Assurance de vos fourrures à l'année
- Estime d'entretien gratuit
- Nettoyage expert
- Remodelage
- Confection de pelisse sur mesure avec votre fourrure

POUR UN MEILLEUR SERVICE
SIGNALÉZ: 524-3541

Prémont
Les meilleurs spécialistes

125, rue St-Joseph Est - 524-3541

Bourassa réagit à la taxe de vente imposée par Ottawa

Québec n'entend pas céder sa compétence fiscale

Réagissant à l'intention du ministre fédéral Michael Wilson de procéder unilatéralement avec la taxe nationale de vente, le premier ministre québécois Robert Bourassa a prévenu, hier, que le Québec ne céderait pas son champ de compétence constitutionnelle en matière fiscale.

par SUZANNE DANSEREAU
de la Presse canadienne

« Reste à voir les implications lé-

gales », a toutefois ajouté M. Bourassa, interrogé hier soir à son entrée au caucus des députés libéraux.

Pour sa part, le ministre des Fi-

nances du Québec s'est dit « surpris » de la décision de M. Wilson.

« Ça m'a surpris d'autant plus que nous (les provinces et le fédéral) arrivions d'une rencontre, il y a à peine quelques jours, où nous avions décidé de poursuivre nos études, nos réflexions, et de faire rapport à nos gouvernements respectifs. »

M. Levesque se demande pour-

quoi M. Wilson est si pressé, puisque la taxe n'entrerait pas en vigueur avant 1991. « Nous (les provinces) nous attendions à d'autres réunions avec le fédéral à ce sujet, a précisé le ministre québécois. Nous avons toujours cru qu'il y avait moyen de s'entendre avec le gouvernement fédéral. »

Mais M. Levesque est prudent, et avant de condamner le geste de

son homologue fédéral pour violation de champ de compétence, il veut être certain de l'aspect constitutionnel et légal de l'affaire.

Avis de Remillard demandé

Il a abordé la question, hier, avec son homologue du ministère québécois des Affaires intergouvernementales canadiennes, M. Gil Remillard. Il attend des avis quant à savoir si Ottawa peut procéder unilatéralement en vertu de la Constitution et s'il peut le faire en imposant une taxe directe ou une taxe indirecte. M. Remillard doit donner une réponse à M. Levesque d'ici quelques jours.

A prime abord, M. Levesque est porté à croire à un empiétement, car « traditionnellement, il s'agit d'un champ occupé par les provinces ».

Encore là, M. Levesque trouve que M. Wilson va un peu vite car le fédéral et les provinces avaient formé un comité fédéral-provincial pour étudier le partage des compétences en cette matière.

Le Québec n'a pas encore officiellement pris position sur l'idée d'une taxe nationale de vente qui remplacerait la taxe de 12 % imposée aux manufacturiers. On sait que le patronat québécois y est favorable. Québec n'était pas en-



Le ministre des Finances du Québec, Gérard-D. Levesque, s'est dit « surpris » de la décision de M. Wilson.

core prêt à se prononcer, attendant le résultat d'études internes, a fait savoir hier M. Levesque.

Johnson se montre intraitable quant aux demandes salariales des infirmières

Le président du Conseil du Trésor, Daniel Johnson, s'est dit prêt, hier, à regarder avec les infirmières les façons de régler leurs problèmes d'organisation du travail, mais se montre intraitable quant à leurs demandes salariales.

par SUZANNE DANSEREAU
de la Presse canadienne

De son côté, le premier ministre Bourassa admet que la situation est « préoccupante » et que le gouvernement devra tenter d'accélérer les négociations, qui devaient se poursuivre hier soir.

La « grève » que les infirmières ont déclenchée — et qui consiste à refuser de faire du temps supplémentaire — prouve au président du Conseil du Trésor qu'il y a un important problème au niveau des quarts de travail.

« Cela semble évident qu'elles ont un problème d'organisation du travail et non strictement un problème de rémunération comme tel, a déclaré, hier, M. Johnson, à son entrée au caucus des députés libéraux.

« C'est ce que je prétends depuis longtemps et les infirmières nous le démontrent depuis quelques jours. Nous sommes disposés à parler de ce problème », a-t-il ajouté.

Ce qui semble clair venant du ministre, c'est que le gouvernement ne bougera pas sur l'offre salariale de 4 %. « Je ne rejette pas bêtement et cruellement les revendications salariales mais je ne crois pas qu'il faille payer 25 % de plus aux infirmières », a-t-il dit, rappelant que l'écart salarial entre les infirmières québécoises et ontariennes n'est que de 5 %.

Les infirmières du Québec, dont le salaire de base est de \$24.000 et va jusqu'à \$33.000 après 12 ans de service, s'estiment sous-payées et réclament un rattrapage de 21 % cette année et une augmentation statutaire annuelle de 5,5 % les deux années suivantes.

Recours au temps partiel

Les infirmières s'insurgent également contre le recours grandissant au temps partiel, qui représente 60 % du temps de travail dans le réseau, et veulent réduire la semaine de travail nocturne.

Le ministre Johnson croit que le vrai problème est l'absence de rotation entre les quarts de travail pour les infirmières. Alors que

salaire, il y a le partage du temps de travail, qui pourrait amener des aménagements très différents de simples augmentations salariales.

« Il faut plus de flexibilité dans l'attribution de la main-d'œuvre. Nous devons regarder le partage des quarts de travail », a-t-il poursuivi.

Le président du Conseil du Trésor a lancé une piste à ce sujet, hier soir. « On devrait voir comment on peut compenser les inconvénients de la tâche et entre les mains de qui. Est-ce que celles

qui travaillent le jour devraient recevoir la même rémunération que celles qui travaillent la nuit ? La question centrale est la compensation pour les inconvénients des tâches. »

M. Johnson minimise par ailleurs l'impact du ralentissement de travail dans les hôpitaux. Selon lui, il n'y a pas d'état d'alerte : « Trois cent cinquante lits sur 28.000 on n'en est pas là », a-t-il lancé, rappelant que le temps supplémentaire ne représente que 2 % du travail effectué par les infirmières.

Pendant les 3 prochaines années (ou les 60 000 premiers kilomètres), Hyundai vous libère de tout souci d'entretien. Nous défraierons les coûts des inspections et du service normal d'entretien (pièces et main-d'œuvre) de toute Excel ou Sonata 1989 neuve achetée après le 1^{er} avril 1989.

Quand une voiture est bien construite, son entretien ne cause pas de problèmes.

Voilà pourquoi Hyundai est en mesure d'offrir à l'acheteur de voiture neuve un avantage extraordinaire.

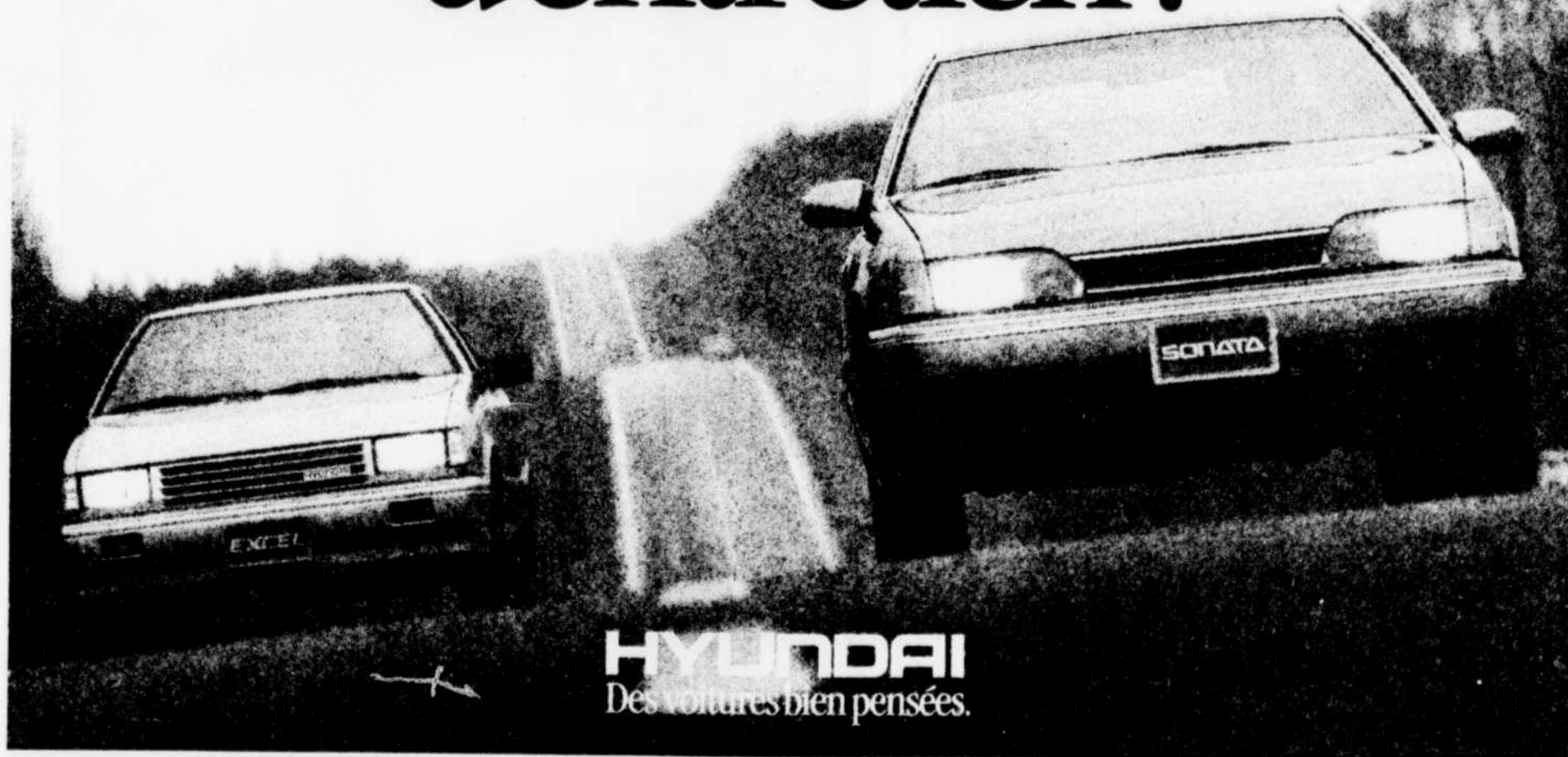
Depuis le 1^{er} avril, chaque Excel ou Sonata 1989 neuve comporte, en équipement standard, le service d'entretien gratuit pendant 3 ans ou 60 000 km, selon l'éventualité qui se présentera la première.

Pièces et main-d'œuvre sont gratuites pour toutes les inspections prescrites et le service normal d'entretien. Ainsi, vous n'aurez pas à payer les bougies, les changements d'huile, les filtres à huile, les balais d'essuie-glace... ni même l'antigel de radiateur!

On vous permet de réaliser des économies tout en assurant votre tranquillité d'esprit.

Hyundai prend 3 ans d'avance sur la concurrence! Passez chez le concessionnaire Hyundai... et embarquez!

Hyundai vous offre 3 ans sans frais d'entretien!



HYUNDAI
Des voitures bien pensées.

Ste-Foy Hyundai
2650, Dalton
Ste-Foy 654-9292

Galerie de l'Auto de Québec Inc.
60, Dorchester Sud
Québec 648-1252

Automobiles Lévis Ltée
144, rte Kennedy
Lévis 833-7140

M. Lessard Ltée
659, boul. St-Joseph
Québec 623-5471

Luxoto Inc.
484, Côte Joyeuse
St-Raymond
337-2234

Station Stellaire Inc.
164, boul. Laurier
Laurier-Station
728-4044

Automobiles Pony Beauce
10555, 1^{re} Avenue
St-Georges Est
Comté de Beauce 228-8814

Cité Hyundai
150, boul. Taché Ouest
Montmagny 248-7877

Garage Jean-Roch Thibault
909, Mgr-de-Laval
Baie-St-Paul 435-2379

Rivière-du-Loup Hyundai
289, Témiscouata
Rivière-du-Loup
862-8144

Rimouski Hyundai
375, boul. Ste-Anne
Pointe-au-Père
724-2231

Raymond Auto (Matane) Ltée
178, avenue Fraser
Matane
562-2594

Garage C. L. Auto Inc.
163, boul. LaSalle
Baie-Comeau
296-8824

Porlier Automobiles Inc.
100, Napoléon
Sept-Îles 962-1828

Gaspésie Auto Inc.
Route 132
Bonaventure Ouest
Bonaventure 534-2191

Automobiles des îles Inc.
Chemin des Caps
Fatima, Îles de la Madeleine
986-2698

Hyundai s'implante chez nous pour mieux nous servir

COURS DE SERVICE au BAR
Avec certificat de l'ÉCOLE des MAÎTRES BARMEN au CHÂTEAU FRONTENAC
Rabais pour étudiant(e)s
SERVICE DE PLACEMENT
Permis d'entrée personnelle C.P. 5265 min. Éducation de Québec
692-0310

• ARGENTERIE • CUIVRE
• MIROIR • CHAUDRONS
• RÉPARATIONS
• ETAMAGE • POLISSAGE

HC HOPITAL DE CHAUDRONS
QUÉBEC ENR 687-2559

Avec le KX-T1232 de
Panasonic
votre réceptionniste vous transférera vos appels à votre cellulaire ou là où vous vous trouvez



ASTRAL TÉLÉCOM Inc.

871-3808 (Québec)
589-3587 (Baie-Comeau)

VENTE • LOCATION • SERVICE

Sondage à l'université Laval sur le projet de Ryan

Les diplômés s'opposent à une diminution des trimestres

La majorité des étudiants des 2e et 3e cycles de l'université Laval rejettent le projet du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science concernant la réduction du nombre de trimestres nécessaires à l'obtention de la maîtrise et du doctorat.

par LISE LACHANCE
LE SOLEIL

Cette position, étonnante à pre-

mière vue, a été mise au jour grâce à un sondage mené auprès de 369 étudiants inscrits à ces deux niveaux.

Le ministre Claude Ryan pro-

pose, on le sait, de limiter les maîtrises à quatre trimestres (45 crédits) et les doctorats à huit trimestres (90 crédits). Or, 50 % des personnes interrogées ont manifesté leur désaccord dans le premier cas et 55 % ont exprimé la même opinion dans le second cas.

« Ces résultats ne témoignent probablement pas d'une opposition systématique à la nature elle-même du projet mais plutôt aux lacunes qu'il contient, tant en terme d'encadrement que d'appui financier. Il est fort souhaitable de terminer plus rapidement des études de 2e et 3e cycles, mais encore faut-il donner aux chercheurs étudiants les outils nécessaires pour qu'ils puissent se consacrer entièrement à leurs études », ont déclaré hier les porte-parole de l'Union des diplômés inscrits à Laval (UGIL), Ann Huot, présidente du comité du sondage, et Hugues Bouchard, vice-président à l'externe.

Le ministre songe à offrir aux étudiants qui respectent les

nouveaux délais une remise de 25 % de leurs emprunts contractés auprès de l'État. L'UGIL considère qu'une telle mesure bénéficiera à ceux qui n'ont pas besoin d'un emploi pour joindre les deux bouts et qui, de ce fait, peuvent étudier à temps plein. « Finalement, c'est ceux qui ont le plus besoin d'aide financière qui seront pénalisés », a noté Ann Huot.

Insatisfaction

L'étude de l'UGIL fourmille de données sur la situation des diplômés inscrits à la maîtrise et au doctorat à l'université Laval, de même que sur leur perception des services fournis par l'institution. Par exemple :

— La moitié des personnes interrogées sont insatisfaites des cours offerts. Par contre, 69 % expriment leur satisfaction quant à l'enseignement donné par le corps professoral. Comment concilier ces deux affirmations ? En fait, ce que les étudiants diplômés déplorent, c'est la faiblesse du répertoire des cours disponibles et le nombre de cours réellement donnés. Le degré d'insatisfaction est plus élevé en humanités (57 %) qu'en sciences expérimentales (46 %) ; plus élevé également au doctorat (62 %) qu'à la maîtrise (50 %).

— Un étudiant sur quatre s'en prend aux ressources nécessaires à ses travaux de recherche, à savoir la bibliothèque, le matériel informatique, le cabinet de travail et le personnel de soutien.

POUR BIEN CONSTRUIRE ET RENOVER...

Le cahier "HABITAT" du SAMEDI, un outil indispensable pour simplifier vos projets de rénovation.

LE SOLEIL

ABONNEMENT: 647-3333

Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2392

Heures d'affaires:
Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

CASINO

Mises de 2 \$ à 50 \$

« Argent comptant »

- ★ ROUES DE FORTUNE
- ★ ROULETTE
- ★ BLACK JACK

Du 19 au 30 avril,
de 14 hres à 3 hres,
au Salon
du Black Jack



EXPO QUÉBEC

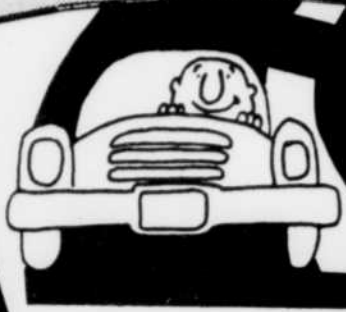
19 au 30 avril

Une collaboration
de la Société Ayrshire
du Québec
et de l'association
Holstein du Québec



75 TEMPO EN INVENTAIRE

**CLIMATISEUR
GRATUIT**



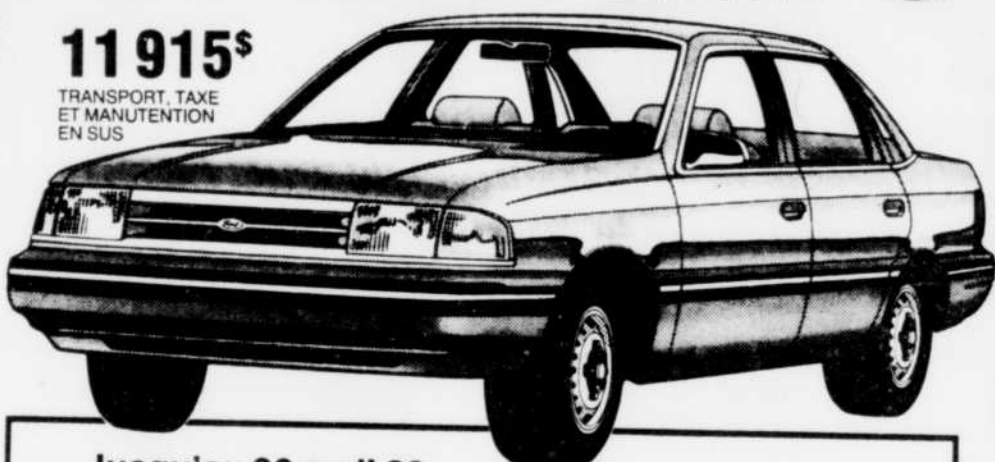
VENTE DU PRINTEMPS

~~175 125~~ 75
TEMPO 4 portes

- Sièges en tissu • 2 rétroviseurs électriques • Radio AM-FM stéréo • Instruments sport • Essuie-glace à balayage intermittent • Moteur 2.3 litres à injection électronique • Chauffe-moteur • Transmission automatique • Pneus P-185 70R14.

11 915\$

TRANSPORT, TAXE
ET MANUTENTION
EN SUS



Jusqu'au 30 avril 89

TAUX D'INTÉRÊT RÉDUITS

sur tous nos modèles: voitures, Ranger, Bronco II

12 mois **5.9%** 24 mois **8.9%** 36 mois **9.9%** 48 mois **10.9%**

RABAIS DE 500 \$ SUR AEROSTAR (sauf modèle allongé et Série F)

*Pensez à la route...
au beau temps...
à Grand Trianon!*



GRAND TRIANON

Boul. de la Capitale (sortie Pierre-Bertrand)

683-4451

C'EST AU GRAND TRIANON QUE ÇA SE PASSE

**LES GROUPES POPULAIRES
UN MOUVEMENT VERS L'AVENIR**

15^e CAMPAGNE DE FINANCEMENT

OBJECTIF 1989: 50 000 \$

FONDS DE SOLIDARITÉ DES GROUPES POPULAIRES
DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN



301, rue Carillon, Québec G1K 5B3
529-4407

une collaboration

LE SOLEIL



TAILLE plus

Un complet bien coupé fascine toujours. Il est d'une classe à part. Il vous apporte une allure et une élégance incomparables.

LE COMPLET DE LA SAISON VOUS EST OFFERT EN PURE LAINE OU LAINE ET MOHAIR DANS DE FINES RAYURES OU FIL À FIL OU À CARREAUX DISCRETS. ILS SONT DE COUPE IMPECABLE EN BLEU, GRIS OU BRUN PÂLE. TAILLES COURTES, MOYENNES, FORTES OU ÉLANCÉES. TAILLES FORTES JUSQU'À 60, ÉLANCÉES JUSQU'À 56, 37.5\$ ET PLUS

LE VESTON SPORT, POUR L'HOMME ÉLÉGANTE QUI RECHERCHE L'ASPECT PRATIQUE. EN TISSUS LÉGERS, BLEU, GRIS OU BEIGE. TAILLES FORTES JUSQU'À 60, ÉLANCÉES JUSQU'À 56, 22.5\$ ET PLUS

Bovet

Place Ste-Foy

653-6255

us pouvez me joindre, par téléphone, en composant le 644-4015, ou par la
te, en adressant votre courrier à la Tribune de la presse, 1050, rue Saint-
justin, bureau 222, Québec, G1R 5A4.

Rodier • Benetton • Puma • Licefa • Italian Graffiti • Levet • Magga Design • Optoline

Beau Monde • Rouleau • Rodier • Benetton • Puma • Licefa • Levet

Les yeux sauvages



Guy Rouleau Designer vous offre une réduction de 50 % sur toutes ses montures en magasin incluant les grandes marques. Choisissez parmi plus de 700 modèles exclusifs dont une vaste collection de montures de prestige.

Cet escompte ne peut être ajouté à tout autre déjà en vigueur.
Non monnayable
Valide jusqu'au 30 avril 1989

2600, Boul. Laurier
Sainte-Foy (QUÉBEC)
Tél.: 659-4169

592, Racine
Loretteville (QUÉBEC)
Tél.: 418-843-6542

500, Boul. Taché
Saguenay (QUÉBEC)
Tél.: 824-8383

2590, Boul. Laurier
Sainte-Foy (QUÉBEC)
Tél.: 418-659-3232

699, Boul. Charest Est
Québec (QUÉBEC)
Tél.: 418-523-6958

GUY ROULEAU
DESIGNER

Italian Graffiti • Levet • Magga Design • Optoline • Beau Monde • Rouleau • Rodier • Benetton • Puma • Licefa • Levet

TAILLE moyenne

LE VESTON SPORT PRÊT-À-PORTER D'UNE
ÉLÉGANCE SIMPLE ET RAFFINÉE ET D'UNE CON-
FECTION IMPECCABLE DANS DES ÉTOFFES LÉ-
GÈRES EN LAINE ET COTON, IMPORTÉES
D'EUROPE. COLORIS SUR FOND CLAIR DANS LES
BLEUS, GRIS OU BEIGE. 36 À 46, 195 \$ ET PLUS.

Bovet

Place Ste-Foy
Place Fleur de Lys
Galeries de la Capitale

653-6255
522-4057
627-5730

Vous pouvez me joindre, par téléphone, en composant le 644-4015, ou par la poste, en adressant votre courrier à la Tribune de la presse, 1050, rue Saint-Augustin, bureau 222, Québec, G1R 5A4.

Offre pour un temps illimité.



Dorénavant, Bell Cellulaire s'engage à égaler - voire même surpasser - toute offre promotionnelle de temps d'antenne gratuit, faite par un autre réseau de téléphonie cellulaire, au moment où celle-ci a cours.

Mais, inutile toutefois de vous précipiter, la proposition Bell Cellulaire est là pour rester. En effet, avec une large couverture du Canada et des États-Unis, l'assistance-annuaire gratuite 411 et une garantie de satisfaction de 30 jours unique sur le marché, Bell Cellulaire demeure plus que jamais le meilleur choix en matière de téléphonie cellulaire.

Bell Cellulaire. Qui dit mieux? Désormais plus personne.

Appelez-nous au numéro 1 800 361-5551 pour plus de renseignements.

 **Bell Cellulaire**
Cellulaire Plus



DU NOUVEAU POUR LES MEMBRES

American Express annonce de bonnes nouvelles au sujet des retards d'avions, des pertes de bagages et des dommages aux voitures de location.

Les retards et incidents imprévus peuvent souvent causer des ennuis aux voyageurs, à moins qu'ils ne soient titulaires de la Carte American Express®. En effet, nous offrons maintenant aux membres quatre nouveaux avantages qui aident à réduire ces inconvénients au minimum, lorsqu'ils surviennent.

L'ASSURANCE CONTRE LE VOL ET LE BRIS DE VOITURES DE LOCATION¹

est automatique lorsque les membres règlent leurs frais de location de voiture avec la Carte et refusent l'exonération pour dommages par collision ou toute option semblable offerte par la compagnie de location. Les membres peuvent économiser jusqu'à 12 \$ par jour tout en voyageant l'esprit tranquille.

L'ASSURANCE CONTRE LES RETARDS—VOYAGES ET BAGAGES²

est une autre protection automatique dont les membres bénéficient lorsqu'ils règlent l'achat de leurs billets d'avion avec la Carte. Ils bénéficient d'une protection allant jusqu'à 500 \$ pour tous leurs frais divers essentiels et raisonnables lorsque leur vol est retardé pendant plus de quatre heures. En outre, si leurs bagages ne leur sont pas livrés dans les six heures suivant leur arrivée, ils bénéficient d'une protection allant jusqu'à 500 \$ pour leurs achats nécessaires et raisonnables de vêtements et menus articles essentiels.

L'ASSURANCE CONTRE LE CAMBRIOLAGE—HÔTELS/MOTELS²

offre aux membres une protection allant jusqu'à 500 \$ contre la perte de leurs effets personnels (argent comptant exclu) advenant le cambriolage de leur chambre d'hôtel ou de motel. Cette protection est automatique lorsque les frais d'hébergement sont réglés avec la Carte.

LE SERVICE URGENCES-VOYAGES

élimine le souci d'avoir à trouver des services médicaux ou juridiques loin de chez soi. Ce service téléphonique d'urgence donne aux membres l'accès à l'aide dont ils ont besoin 24 heures sur 24, partout où ils peuvent téléphoner.

POURQUOI VOYAGER AUTREMENT?



Être membre a ses privilèges.SM



Cartes

1. Assurance émise par la Compagnie d'assurance Commerce et Industrie Canada. Certaines voitures anciennes, coûteuses et exotiques sont exclues.
2. Assurance émise par Constitution du Canada compagnie d'assurance. Remarque: Les régimes d'assurance sont régis par les conditions des polices principales, sous réserve de certaines limites, exclusions et restrictions.
© American Express Canada, Inc., 1989. Tous droits réservés. American Express Company est propriétaire des marques de commerce utilisées, à titre d'usager associé, par American Express Canada, Inc.

LE MONDE

Le boycottage des cours est largement respecté à Pékin

PÉKIN (AFP, AP) — L'agitation a repris de plus belle hier dans les principales universités de Pékin où se sont multipliés les assemblées générales d'étudiants, les manifestations, les slogans et les fameux « dazibaos » de plus en plus radicaux jusqu'à dénoncer le régime « fasciste », la presse aux ordres et exiger la démission des dirigeants.

Hier à la nuit tombée, la fronde était partout visible dans le quartier des universités, situé à une quinzaine de km du centre de Pékin. Trois à quatre mille jeunes de l'Institut central des minorités

nationales dévalaient, banderoles en tête, l'avenue Haidian Lu, en direction de l'Université du peuple aux murs couverts d'affichettes calligraphiées.

Le débat porte sur les étapes de la contestation consécutive au décès de l'ex-secrétaire du PC chi-

nois Hu Yaobang, évincé du pouvoir en 1987 et élevé depuis sa mort, le 15 avril, au rang de symbole de la volonté de changement par les étudiants.

du haut des marches du monument aux héros du Peuple place Tian An'Men, en plein cœur de Pékin. D'autres diffusent sur des radio-cassettes les reportages des radios étrangères.

La « machine de propagande chinoise est clouée au pilori dans les slogans et les affiches. La télévision, la radio racontent « des bavarnes », ont scandé les manifestants de l'Institut national des minorités.

Le roi Hussein sacrifie son premier ministre

AMMAN (AFP) — Le roi Hussein de Jordanie a accepté hier la démission du premier ministre Zeid Rifai et de son gouvernement, satisfaisant ainsi l'une des revendications avancées lors des manifestations de la semaine dernière.

M. Rifai, 53 ans, a présenté la démission de son équipe de 26 ministres au roi Hussein en début d'après-midi. Il avait été nommé premier ministre le 5 avril 1985.

Les directeurs généraux des ministères ont été chargés de gérer les affaires courantes, en attendant la formation du nouveau gouvernement qui devrait intervenir rapidement, a-t-on appris de source officielle.

Dans les milieux politiques, on estimait imminent un changement du gouvernement dès le retour dimanche du roi Hussein, qui a regagné précipitamment Amman venant des Etats-Unis. Le souverain avait exprimé sa « détermination à régler d'une manière radicale les causes immédiates et profondes des derniers événements ».

Les tribus bédouines du sud de la Jordanie, qui ont mené les ma-

nifestations, ont rendu M. Rifai et son gouvernement, responsables de la situation économique précaire dans le royaume. Les troubles ont fait huit morts et 83 blessés, selon un bilan officiel, 11 morts et 34 blessés, selon des habitants.

Dans leurs pétitions, les manifestants ont accusé des membres du gouvernement Rifai de « malversations et de détournements ». Ces accusations ont été reprises dans des requêtes présentées par les syndicats professionnels, les regroupements universitaires et les notables de différentes villes et villages du sud et de l'ouest du pays, au prince héritier Hassan

en l'absence du roi, et qui ont notamment demandé la formation d'un « gouvernement national ».

Jamais un premier ministre n'avait autant été critiqué en Jordanie, notent les observateurs. Il a été accusé de museler la presse en faisant de l'État l'actionnaire majoritaire des journaux et son nom a été mêlé à plusieurs scandales concernant des projets non productifs.



Le premier ministre démissionnaire
Zeid Rifai

Situation normale

En annonçant pour sa part hier, peu avant 23H00 la nouvelle de la grève étudiante, l'agence officielle Chine nouvelle soulignait que « la situation demeurait normale dans la plupart des établissements ». Les organisateurs de la grève affirment quant à eux que le mouvement est suivi par plus de 50.000 étudiants dans au moins une douzaine d'institutions.

On ignorait hier si les étudiants d'autres villes chinoises avaient amorcé un boycottage des cours.

La grève des étudiants de Beida, très suivie, ne s'est pas moins accompagnée de l'apparition de divergences entre radicaux et modérés. Les premiers se déclarent partisans de la démission de Li Peng (le premier ministre, le plus visé dans les slogans) voire de « tous les dirigeants de plus de 75 ans », tandis que les seconds prônent l'instauration d'un dialogue avec le pouvoir sur « la démocratisation du régime », ou la divulgation de l'état des finances des « guandao » (profiteurs).

Une assemblée générale sur le campus a dégénéré en mêlée indescriptible, et la première conférence de presse du « Comité d'organisation » — première association étudiante indépendante depuis l'avènement de la République populaire de Chine, en 1949 — a été ajournée sine die, pour des raisons que l'un des porte-parole s'est refusé à dévoiler.

Les autorités n'ont pris jusqu'ici aucune mesure pour freiner l'agitation, mais plus de 10.000 soldats venus des régions voisines sont entrés dans la capitale au cours du week-end en vue d'une éventuelle action.

Vifs remous à Londres et à Pretoria

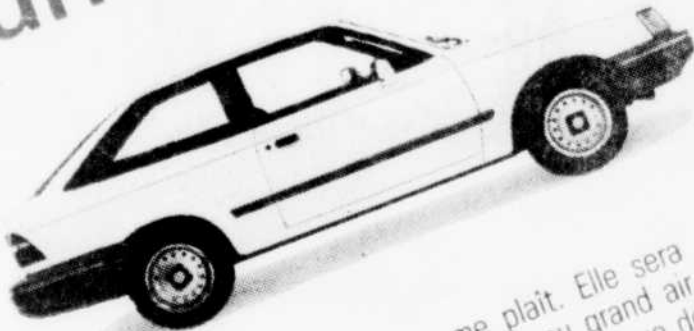
LONDRES (AFP, Reuter) — L'affaire des pièces de missile Blowpipe, saisies à Paris vendredi alors que des extrémistes protestants d'Ulster tentaient de les remettre à un diplomate sud-africain, a provoqué de vifs remous politiques et diplomatiques hier en Grande-Bretagne, où l'on redoute que la transaction ait également impliqué en échange la livraison d'armes aux activistes protestants.

Le Foreign Office a convoqué l'ambassadeur d'Afrique du Sud à Londres, M. Rae Killen, pour lui réclamer une explication, tandis qu'à la Chambre des Communes le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, interpellé par l'opposition, s'est déclaré « très préoccupé par les implications » de l'inculpation des trois Britanniques pour trafic d'armes dimanche.

À Pretoria, le gouvernement sud-africain a démenti les informations de presse l'accusant d'avoir passé un contrat d'armes avec des terroristes mais a défendu le droit de son industrie de l'armement de chercher à acquérir à l'étranger de nouvelles technologies.

Le ministre des Affaires étrangères, Roelof Botha, a précisé qu'une enquête avait été ouverte sur les activités d'un de ses diplomates en poste à Paris, accusé d'avoir tenté de vendre des armes aux protestants d'Irlande du Nord en échange d'un modèle du missile britannique sol-air Blowpipe.

"Je m'offre
une Escort"



"Elle est fringante. Ça me plaît. Elle sera la complice de mes équipées au grand air comme en ville. Elle a une bonne tenue de route, c'est une traction avant, elle est solide, pratiquement inoxydable, spacieuse, bien insonorisée... Ça me convient à merveille. Et sa ligne! Vous avez vu ce petit quelque chose de séduisant à l'arrière? Je la vois comme si elle avait été construite juste pour moi. Vous me dites qu'elle est la voiture la plus vendue au monde? Tant mieux. C'est la preuve qu'il y a des millions de personnes sensées comme moi! Et maintenant, je peux l'avoir à 9 782\$** avec une foule d'accessoires sans supplément dont le climatiseur et la radio-cassette AM/FM. Une économie réelle de 1 978\$***! Pensez-y!"

Escort LX.

9 782\$

TOUT DE SUITE!

* Selon les derniers rapports de circulation mondiale.
** Prix conseillé de base pour l'ensemble des options.
*** L'économie est basée sur le P.D.S.M. du groupe Vaux Plus, versé à P.D.S.M. des options d'équipement.

Les concessionnaires
FORD **MERCURY**
DU QUÉBEC

C'EST ICI QUE ÇA SE PASSE

 "Elle est fringante. Ça me plaît. Elle sera la complice de mes équipées au grand air comme en ville. Elle a une bonne tenue de route, c'est une traction avant, elle est solide, pratiquement inoxydable, spacieuse, bien insonorisée... Ça me convient à merveille. Et sa ligne! Vous avez vu ce petit quelque chose de séduisant à l'arrière? Je la vois comme si elle avait été construite juste pour moi. Vous me dites qu'elle est la voiture la plus vendue au monde? Tant mieux. C'est la preuve qu'il y a des millions de personnes sensées comme moi. Et maintenant, je peux l'avoir à 9 782\$** avec une foule d'accessoires sans supplément dont le climatiseur et la radio-cassette AM/FM. Une économie réelle de 1 978\$***! Pensez-y!"

Escort LX.

9 782\$

DE SUITE

Et maintenant
* avec une foule d'acces-
sories dont le climatiseur et le
te AM/FM.
économie réelle
1 978\$***!
nsez-yl!
escort LX.

9 782\$

TOUT DE SUITE!

Le meilleur rapport de performance/moteur au monde.
Le plus grand coffre à 200 litres. Deux climatiseurs et transport en
toute sécurité. 1000 W. M. du groupe Volvo. Plus vers 1 978\$ 000.

* Selon les modèles.
 ** Selon les modèles.
 *** Les concessionnaires ont des modèles en stock.

Les concessionnaires
FORD **MERCURY**
 DU QUÉBEC

C'EST ICI QUE ÇA SE PASSE

* Selon les derniers rapports de l'industrie mondiale
 ** Notre conception pour vous offrir plus de confort

Personnel

cession

Un gaz toxique à l'origine de la mort de manifestants en Géorgie

TBILISSI (AFP, AP) — Un gaz toxique non identifié utilisé par les troupes soviétiques est à l'origine de la mort, le 9 avril dernier, de plusieurs manifestants nationalistes géorgiens, a déclaré hier à Tbilissi le premier secrétaire du PC géorgien, Givi Goumbaridze.

Des membres de la Commission indépendante, qui vient d'être mise en place pour enquêter sur les circonstances de la sanglante dispersion par l'armée de la manifestation nationaliste, ont de leur côté accusé les militaires de refuser de coopérer avec les enquêteurs. Selon le dernier bilan officiel 20 personnes ont trouvé la mort lors de cette manifestation.

Le numéro un géorgien, Givi Goumbaridze, 44 ans, a confirmé, lors de son premier entretien avec la presse occidentale depuis son arrivée à la tête du PC géorgien le 14 avril dernier, que « quelques personnes ont été tuées par le gaz » et a précisé que le nombre exact des victimes du gaz toxique sera établi par la Commission indépendante. Il a précisé que l'origine de l'ordre d'utiliser le gaz était « à présent à l'étude ».

Un membre de la commission, le biologiste Malkhaz Zaalichvili, a indiqué que les recherches avaient permis de découvrir qu'outre les gaz lacrymogènes, l'armée avait utilisé un gaz « paralysant le système nerveux ». « Nous en ignorons la composi-

tion chimique et ils (l'armée) ont refusé de nous la donner », a-t-il poursuivi.

Un autre membre s'est plaint que les médecins chargés des soins à donner après le 9 avril à quelques 700 patients dont 300 hospitalisés ignoraient toujours comment traiter les victimes du gaz.

Des blessés ont envoyé une lettre ouverte au numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev, demandant que la composition chimique des gaz soit révélée afin qu'ils puissent être soignés.

Plénium du comité central

Le numéro un géorgien a promis d'en saisir le plénium du comité central du PCUS qui se réunit aujourd'hui à Moscou pour examiner notamment la question des minorités soviétiques, quatre ans après l'introduction de la perestroïka (restructuration économique et politique) par le président Mikhaïl Gorbatchev.

C'est la première session du genre depuis les élections du 26 mars, à l'issue desquelles au moins 36 responsables du parti ont été battus par des dissidents ou des nationalistes.

Khomeiny est d'accord pour amender la Constitution

TÉHÉRAN (AFP) — L'imam Khomeiny a approuvé, hier, les démarches du Parlement iranien et du Conseil judiciaire supérieur en vue d'amender la Constitution iranienne, a annoncé dans la soirée la télévision iranienne.

Le guide de la révolution a nommé une commission composée de 20 personnalités parmi les plus hauts responsables de la république islamique pour préparer un projet de réforme de la Constitution.

La révision portera, selon la télévision iranienne, notamment sur le chapitre concernant la direction du pays. Elle devra par ailleurs prévoir une « concentration » des pouvoirs au sein de l'exécutif (présidence et premier ministre) et du judiciaire, actuellement dirigé par un directoire de cinq membres.

La révision affectera, en outre, le législatif. La représentation des élus en sera modifiée et le nombre des députés au Parlement vraisemblablement accru. L'Assemblée prendra officiellement le nom d'Assemblée islamique.

Les 20 personnalités ont deux mois pour préparer le projet de constitution qui sera soumis à référendum après l'accord de l'imam Khomeiny. Parmi ces personnalités, figurent le chef du parlement Ali Akbar Hachemi Rafsandjani, le président de la république Ali Khamenei, le premier ministre Mir Hossein Moussavi.

En Bref...

■ Syndicalistes acquittés

JOHANNESBURG (AFP) — Le dirigeant syndicaliste sud-africain Moses Mayekiso et quatre de ses collègues qui comparaissaient pour subversion et trahison ont été acquittés hier. Leur procès avait commencé en octobre 1987. M. Mayekiso, secrétaire général de l'Union nationale des travailleurs de la métallurgie, avait été accusé d'avoir organisé des tribunaux populaires, à Alexandra, ghetto noir au nord de Johannesburg, lors des troubles de 1986. Par ailleurs, 10 Noirs ont été tués au cours des dernières 24 heures lors de violences politiques dans la province du Natal, a indiqué hier la police.

■ Troubles à Nouakchott

NOUAKCHOTT (AFP) — Trois personnes, dont un enfant, sont mortes hier à Nouakchott après les affrontements sénégal-mauritaniens dans la capitale mauritanienne, apprend-on de source médicale à Nouakchott. Entre 15 et 30 personnes seraient actuellement hospitalisées dans un état sérieux, ajoute-t-on de même source. Les affrontements de Nouakchott sont une réplique au saccage des boutiques tenues par des Mauritaniens au Sénégal. Les incidents de Dakar sont eux-mêmes une conséquence de conflits à la frontière sénégal-mauritanienne qui avaient fait le 9 avril deux morts côté sénégalais.

■ Diori décédé

RABAT (AP) — L'ancien président du Niger, Hamani Diori, est mort hier au Maroc, à l'âge de 73 ans. Les autorités marocaines n'ont fourni aucune précision quant aux causes du

décès de celui qui dirigea le Niger pendant 14 ans dès l'accession de l'ancienne colonie française à l'indépendance en 1960. Accusé de corruption, il avait été renversé en 1974 par le lieutenant-colonel Seyni Kountché à la suite d'un coup d'État qui fit de nombreuses victimes, parmi lesquelles Mme Diori. L'ancien président avait été libéré de prison pour être placé en résidence surveillée en 1980. Cette dernière mesure devait être levée sept ans plus tard, après la mort de Kountché en 1987 à Paris.

La mer et le sable s'harmonisent sur le littoral est du Nouveau-Brunswick. Des dunes de sable baignées par une mer bleue sur des dizaines et des dizaines de kilomètres — à perte de vue!

Peu profonde et sécuritaire, l'eau salée y est aussi tempérée. Elle peut atteindre jusqu'à près de 80°F ou 27°C. Certes pas une température à vous faire bleuir les chevilles — comme à d'autres endroits!

A l'intérieur, le Nouveau-Brunswick rural présente un gigantesque tableau de collines verdoyantes, de vallées pittoresques et de forêts — une magnifique toile

de fond pour un pique-nique, une excursion ou l'observation des oiseaux.

La mer vous donne rendez-vous en Acadie. Venez et laissez-vous séduire par la culture et la joie de vivre des Acadiens — la fièvre estivale éclate dans une centaine de foires et festivals.

Obtenez, gratuitement, votre guide touristique en composant, sans frais, le 1-800-561-0123, ou faites-nous parvenir le coupon ci-bas.

Destination Estivale
Nouveau-Brunswick

Nos plages ne font pas bleuir les chevilles!

Voisin du Québec (à une heure seulement de Rivière-du-Loup), le Nouveau-Brunswick vous invite. Le guide touristique gratuit est une mine de renseignements sur les choses à faire et à voir. Pour obtenir votre guide touristique gratuit, écrivez à Tourisme Nouveau-Brunswick, C.P. 12345, Fredericton, N.B., E3B 5C3.

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
CODE POSTAL _____

GLS

MAISONNEUVE

47, boul. Saint-Cyrille Est/136, rue Maisonneuve 529-8135

GOSSELIN

ST-NICOLAS 831-2050

Canardière

JEEP EAGLE
1265, de la Canardière, Québec 522-5205

JEANMARC BEDARD INC.

581, rte Trans-Canada, St-David, Lévis (QC) 833-3267

Sur Eagle Premier, Vista et Medallion et certains Jeep Comanche.

Sur Jeep Cherokee et Wagoneer Limited.

Les concessionnaires Jeep/Eagle récompensent ceux qui ont du flair pour les bonnes affaires.

Un taux de financement de 6,9% est présentement en vigueur pour les modèles Eagle neufs et les Jeep Comanche neufs 4RM et 2RM à caisse longue 1989.

Vous pouvez également obtenir un financement de 9,9% pour les modèles Jeep Cherokee et Wagoneer Limited neufs 1989.

Si votre flair vous guide du côté des rabais, voici nos offres sur ces modèles 1989:

- 1 000 \$ • sur la Eagle Premier†
- 3 000 \$ • sur la Eagle Medallion††
- 800 \$ • sur les Eagle Vista
- 750 \$ • sur les Jeep Comanche 4RM
- 500 \$ • sur les Jeep Comanche 2RM à caisse longue

Libre à vous de choisir votre récompense: des taux de financement alléchants ou des rabais***.

Ces offres sont en vigueur entre le 13 avril et le 2 mai 1989.

* Les acheteurs au détail admissibles qui choisissent un taux de financement réduit au lieu du rabais ont droit aux taux de financement suivants: 6,9% pour un terme maximum de 24 mois, 7,9% pour un terme de 25 à 36 mois et 8,9% pour un terme de 37 à 48 mois.

** Les acheteurs au détail admissibles ont droit aux taux de financement suivants: 9,9% pour un terme de 12 mois à 48 mois et 10,9% pour un terme de 49 à 60 mois sur les Jeep CHEROKEE et les Jeep WAGONEER Limited. † 3 000 \$ de rabais sur la Eagle Premier 1989††.

†† Inclut la remise du fabricant et le rabais du concessionnaire.

*** Cette offre annule et remplace tous les autres programmes annoncés précédemment et ne peut être combinée avec aucune autre offre précédente. Ces offres sont mutuellement exclusives, de durée limitée, excluent les parcs et les véhicules de location et s'appliquent aux achats au détail de véhicules admissibles seulement. Ces offres de financement sont sous réserve de l'approbation de Credit Chrysler Canada Ltd. à l'achat chez un concessionnaire Jeep Eagle participant. L'achat doit être effectué et l'acheteur doit avoir pris en considération les taxes et autres frais liés à l'assurance et à l'enregistrement en sus. Voir un concessionnaire participant pour les détails.

Autos Laurier inc

2025, boul. Charest ouest, Ste-Foy 681-4631

Jeep Eagle
Ça promet.

L'indifférence qui entoure la guerre au Liban prise d'assaut à Montréal

Environ 1,000 personnes ont pris d'assaut hier à Montréal le mur d'indifférence qui entoure la guerre au Liban, vieille maintenant de 14 ans.

par RENE BEAUDIN
LE SOLEIL

Il s'agissait pour les manifestants réunis au parc Jeanne-Mance de la métropole de condamner le

« génocide » actuellement en cours au Liban, illustré par le siège du « réduit » chrétien de Beyrouth imposé par l'armée syrienne et ses alliés et sur lequel les médias, disent les manifestants, font silence.

« Nous sommes tous des Libanais », ont proclamé les quelque 20 orateurs du monde des arts et des lettres, qui se sont brièvement adressés à la foule.

Antoine Maillet a sans doute lancé le message le plus percutant.

« Il faudra nous passer sur le corps si l'on veut tuer le Liban », a-t-elle dit, après avoir comparé le

« génocide » libanais en cours au « grand dérangement » subi par ses compatriotes acadiens il y a plus de 200 ans.

« Nous avons survécu, a-t-elle dit. Et cela nous donne le droit et le devoir de refuser l'extermination des autres. »

La président de l'Union des artistes, M. Serge Turgeon, celui de l'Union des écrivains, Jean Roy, le président de la SSJB, Jean Dorion, le dramaturge Jean-Louis Roux, l'écrivain Michèle Lalonde, le poète Gaston Miron, le syndicaliste Mathias Rioux et plusieurs autres personnalités ont également proclamé leur « libanité ».

Peu avant le rassemblement, ils s'étaient d'ailleurs rendus au consulat du Liban dans la côte Sainte-Catherine, à Outremont, pour demander symboliquement la nationalité libanaise.

Le rassemblement d'hier s'est voulu apolitique et non confessionnel. Officiellement, on y réclamait la fin du génocide et le retrait de toutes les armées étrangères. Il



Le rassemblement d'hier s'est voulu apolitique et non confessionnel.

aura visiblement fallu attendre à la toute fin du rassemblement pour que, finalement, la Syrie soit désignée comme la coupable et la responsable du génocide par une journaliste juive, qui réclame du gouvernement canadien une intervention auprès de celui de la Syrie pour que « cesse le massacre », et à celui du gouvernement de l'Union soviétique pour qu'il mette fin « au surarmement syrien ». Il n'a cependant pas été

question de la présence des troupes israéliennes au Sud-Liban.

Les organisateurs étaient fiers de la réussite de leur rassemblement. Il y a belle lurette en effet que la guerre au Liban n'a pas donné lieu à de grandes manifestations publiques. Le plus « pour-ri » et insoluble conflit de la planète recommence à intéresser l'opinion publique.

Deux paires de lunettes pour le prix d'une!

- Qu'elle soit pour vous... ou pour votre meilleur ami...
- Ceci n'est ni un escompte, ni une vente, mais représente plutôt la politique permanente des prix des LUNETTERIES NEW LOOK

LUNETTERIE
**NEW
LOOK**



QUÉBEC
Place Fleur de Lys
Tél.: 529-2141

SAINT-FOY
Place de la Cité
Tél.: 654-1492

LÉVIS
95, Route Kennedy
Tél.: 833-1131

ÉGALEMENT À:
MONTREAL (5)
SHERBROOKE
TROIS-RIVIERES
GATINEAU
CHICOUTIMI

LES SAMEDIS-HOMARDS DU MANOIR

Notre festival comprend une bisque de homard, des homards* servis thermidor, grillés ou bouillis, des salades variées ainsi que le chariot de pâtisseries.

Nos samedis-homards vous sont offerts à
(Taxe et service en sus)
(Valable les samedis 29 avril, 6, 13 et 20 mai) **31⁹⁵\$**

* Limite de 3 homards par personne à être consommés sur place.

Tant qu'à vous offrir un festin de roi, dans un décor invitant, pourquoi ne pas prolonger le plaisir, et rester avec nous? Notre forfait-homard comprend le repas et le coucher.

Seulement: **70\$**
(Prix par personne par jour en occupation double, taxe et service inclus.)



LE MANOIR DU LAC DELAGE

HÔTEL DE VILLEGIATURE ET CENTRE DE CONGRÈS.

40, Ave du Lac, Ville du Lac Delage, (Québec) G0A 4P0
RESERVATIONS (418) 848-2551 / 800 463-2841

LE COMPTE D'ÉPARGNE-BONS DU TRÉSOR DU TRUST ROYAL

"Ce compte d'épargne porte autant d'intérêts qu'un dépôt à terme."



Les taux élevés que vous recherchez...

De fait, le Compte d'épargne-bons du Trésor du Trust Royal vous rapporte des intérêts plus élevés que les dépôts à terme de 3 mois offerts par la plupart des banques.

Votre argent est accessible en tout temps

Tout comme vous le feriez avec un compte d'épargne ordinaire, vous pouvez retirer votre argent de ce compte en tout temps.

Le conseil du Trust Royal

Comparez les différents comptes d'épargne-bons du Trésor. Au Trust Royal vous obtenez un rendement plus élevé, puisque l'intérêt supérieur est versé sur le solde en **ENTIER**, jusqu'à 100 000 \$. De plus, vous obtenez un taux d'intérêt bon sur chacun des dollars excédant 100 000 \$. Passez à une succursale du Trust Royal ou appelez notre Service En directSM au 1 800 387-1610.

Inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.

Montant	Compte d'épargne-bons du Trésor du Trust Royal*	Dépôt à terme de 90 jours des banques**
5 000 \$*	9,55%	9,30%
25 000 \$*	10,70%	9,30%
50 000 \$*	11,30%	9,30%
100 000 \$**	11,65%	10,75%

* Versé sur la totalité de votre solde.

** Versé sur la partie excédant 100 000 \$.

Taux en vigueur au moment de mettre sous presse. Sous réserve de modification. Les taux des banques ont été vérifiés à partir d'une enquête effectuée auprès de 5 institutions financières importantes.



Chaque dépôt de 1 000 \$ vous donne une chance de gagner un des cinq voyages pour deux en Chine, à Shanghai ou Beijing à votre choix, sur les Lignes aériennes Canadien. Pour vous éviter tout souci, ce prix comprend également la somme de 2 000 \$ US, en chèques de voyage American Express. Le concours se termine le 3 juillet 1989. Obtenez tous les détails à l'une des succursales du Trust Royal.

Enregistré auprès de la Régie des loteries et courses du Québec.



AU QUÉBEC DEPUIS PRÈS DE 100 ANS

MONTREAL
530, boul. René-Lévesque Ouest
876-2408
1155, rue Sherbrooke Ouest
288-8282
5285, chemin de la Reine-Marie
487-5733
4955, rue St-Hubert
270-1137

VILLE MONT ROYAL
1301, chemin Carola
731-6889
WESTMOUNT
4145, rue Sherbrooke Ouest
876-2505
4345, rue Sherbrooke Ouest
487-2600

OUEST DE L'ÎLE
280, avenue Dorval
Dorval - 636-4740
42-D, boul. St-Charles
Beaconsfield - 694-2014
Complexe Pointe-Clair
Boul. St-Jean et Transcanadienne
697-4114

VILLE LASALLE
Carrefour Angingnon
384-2351
VILLE D'ANJOU
Les Galeries d'Anjou
353-5882
LAVAL
Le Carrefour Laval
687-8880

3131, boul. de la Concorde
Duvernay - 661-8110
REPENTIGNY
Place Repentigny
581-7252
RIVE SUD
Mail Champlain
Brossard - 465-9780

Les Promenades St-Bruno
653-8959
Centre d'Achat Régional
Châteauguay
681-2500
QUÉBEC
1122, Chemin St-Louis
Sillery - 681-7241

Place Laurier
Ste-Foy - 658-1013
1874 d'Estimauville
Québec - 667-7318
SHERBROOKE
25, rue Wellington Nord
563-9371
Carrefour de L'Estrie
821-4541

277, Chemin Knowlton
Knowlton
(514) 243-5635
TROIS-RIVIERES
1300, rue Notre-Dame
378-4545

JONQUIERE
La Promenade
2876, Place Davis
548-3108
HULL
425, boul. St-Joseph
770-4437

Les bombardements ont repris avec plus d'intensité à Beyrouth

BEYROUTH (AFP, Reuter) — Les bombardements intenses ont repris sur Beyrouth et sa banlieue la nuit dernière, après une accalmie précaire qui aura duré une semaine.

Les duels d'artillerie entre l'armée syrienne et ses alliés, essentiellement musulmans, et les troupes du général Michel Aoun, qui contrôle avec la milice des Forces libanaises, le « pays chrétien » au nord et à l'est de Beyrouth, ont éclaté vers 01h00 heure locale, a indiqué la police.

Le gouvernement de militaires chrétiens du général Aoun avait appelé les habitants dans un communiqué hier soir à prendre « les mesures de précaution nécessaires en prévision » d'une reprise des bombardements, avant la réunion extraordinaire de la Ligue arabe consacrée au Liban qui doit se tenir demain à Tunis.

Selon des sources proches des

services de sécurité, la Syrie a massé de nouvelles troupes et de l'équipement blindé, dont notamment 200 chars, sur les lignes de front entourant l'enclave chrétienne.

Quant à l'unique porte de sortie du Liban, la liaison maritime Jounieh-Larnaca (Chypre) par ferry, elle est demeurée fermée hier par crainte des bombardements syriens. Les Syriens ont demandé aux navires se trouvant en Méditerranée de ne pas s'approcher à moins de 50 km des côtes libanaises.

Ils se sont engagés à pilonner les ports du secteur chrétien tant qu'Aoun n'aura pas levé le blocus imposé aux ports contrôlés par les milices musulmanes.

Victoire de la France

Par ailleurs, la France peut se

targuer d'une victoire diplomatique après avoir réussi à faire adopter hier après-midi à New York par le Conseil de sécurité une déclaration confiant une mission de contact au secrétaire général de l'ONU, estimaient généralement les observateurs.

Ce succès s'inscrit dans les efforts déjà entrepris par Paris en faveur du Liban après la reprise des combats entre les forces chrétiennes du général Michel Aoun et les forces musulmanes soutenues par la Syrie.

Paris a déjà récupéré une quinzaine de blessés du côté chrétien, plus de 70 du côté musulman et distribué 2,000 tonnes de fuel à chacune des deux parties afin de permettre d'alimenter les centrales électriques et fournir le courant à la population, deux heures par jour et pendant au moins 10 jours.



Le président Bush dans un état de profond recueillement.

Bush rend hommage aux 47 victimes de l'«Iowa»

NORFOLK, Virginie (AP, AFP) — Des milliers d'amis et membres de familles des 47 marins tués dans une explosion survenue la semaine dernière à bord du cuirassé américain Iowa se sont rassemblés hier à Norfolk, en Virginie, pour entendre le président George Bush rendre hommage aux disparus.

« Nous sommes aujourd'hui réunis pour pleurer les 47 marins qui ont péri et, dans un sens, les 11 qui ont survécu. Ils étaient tous, pour reprendre les mots d'un poète, des hommes derrière le canon », a déclaré le président au cours d'un service religieux à Norfolk, port d'attache du cuirassé.

« Ils étaient entrés dans la marine en parfaits étrangers, ils y ont servi en compagnons et amis et ils en partent en frères pour l'éternité », a ajouté M. Bush.

Le président américain, qui a combattu comme pilote dans la U.S. Navy pendant la Seconde Guerre mondiale, a assuré les 1,500 autres membres d'équipage

du cuirassé qu'il comprenait leur chagrin.

M. Bush, qui assistait au service religieux avec son épouse Barbara au début d'un voyage de quatre jours à Chicago, en Californie, au Texas et en Floride, a suivi la cérémonie dans un grand hangar de la base navale de Norfolk, assis parmi les familles des victimes en larmes, auxquelles il a ensuite personnellement offert ses condoléances et tenté d'apporter réconfort.

Les 47 marins avaient trouvé la mort mercredi dernier dans l'explosion de la tourelle de tir numéro 2 de l'Iowa, munie de trois énormes canons, lorsque le navire participait à des manoeuvres au large de Porto Rico.

PASSEPORT SEIGNEURIALE

275, rue Fichet, Beauport
(418) 666-9633

PASSEPORT SAGUENAY

1330, boul. du Royaume, Chicoutimi
(418) 549-3320

PASSEPORT CHALEURS

142, route 132, New Richmond
392-5033

«BON YEN DE BON YEN!»

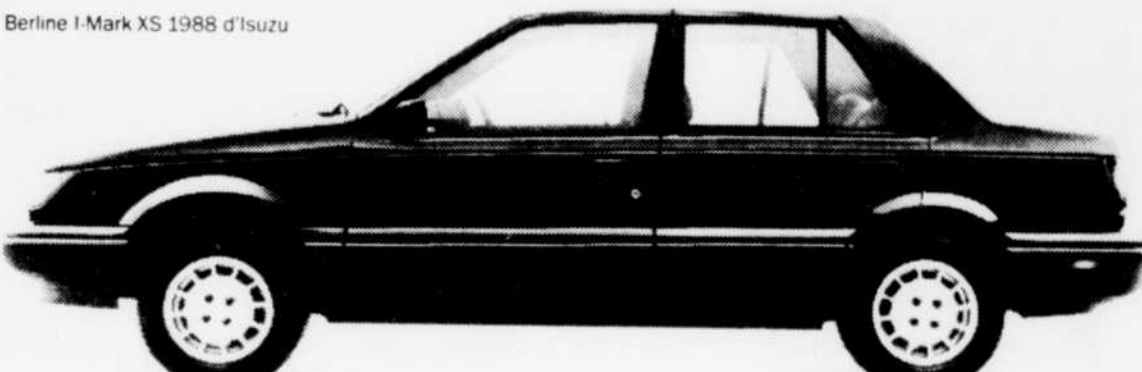
I-Mark RS Turbo 3 portes 1988 d'Isuzu



13 464\$ PDSF MAINTENANT 11 464\$*

*Transport, préparation et plein d'essence compris.

Berline I-Mark XS 1988 d'Isuzu



11 398\$ PDSF MAINTENANT 9 398\$*

*Transport, préparation et plein d'essence compris.

2 000\$*

Remise sur tous les modèles I-Mark d'Isuzu 1988 en stock.

Vous avez envie d'une voiture japonaise? Alors, optez pour la I-Mark d'Isuzu. En effet, la I-Mark RS Turbo d'Isuzu présente un excellent rapport performance-prix sans compter que Passeport offre actuellement une remise de 2 000\$ sur tous ses modèles 1988 en stock.

De plus, si vous songez à faire l'acquisition d'une Honda Civic, d'une Mazda 323 ou d'une Toyota Corolla, n'oubliez pas que l'offre Passeport s'applique également à la berline I-Mark XS.

Passeport offre en outre une remise de 2 000\$ sur les belles Optima 1988 de conception allemande, une remise de 1 500\$ sur tous les Pickup et Trooper 1988 d'Isuzu et une remise de 500\$ sur tous les modèles 1989.

Alors, venez voir ces deux modèles et dites «sayonara» à la concurrence.

RS Turbo • Accélération exceptionnelle • Direction assistée • Freins assistés • Suspension sport • Sièges baquet avant garnis tissu à dossier inclinable • Indicateur de suralimentation • Sangle de fixation sur le plancher de chargement • Roues en alliage d'aluminium de 14 po • Déflexeur d'air avant rallongé • Becquet arrière • Deux rétroviseurs extérieurs sport à commande électrique • Radio AM/FM avec lecteur de cassettes • Phares antibrouillards • Lave-glace/essuie-glace de lunette arrière • Garantie 3 ans/80 000 km appuyée par GM.

Berline XS • Moteur de 1.5 L L4 à arbre à cames en tête • Freins assistés • Volant inclinable • Montre à quartz à affichage numérique • Radio AM/FM stéréo • Banquette arrière repliable à dossier divisé • Serrures de toute sécurité pour les enfants aux portes arrière • Essuie-glace à balayage intermittent • Phares encastrés • Roues en alliage d'aluminium • Deux rétroviseurs extérieurs sport à commande électrique • Glaces teintées • Garantie 3 ans/80 000 km appuyée par GM.

*Taxe et immatriculation en sus. Pour les véhicules achetés au plus tard le 31 mai 1989. Cette offre, qui comprend une participation du concessionnaire, est fondée sur le PDSF et est valable jusqu'à épuisement des stocks du concessionnaire. Autres options offertes moyennant supplément. Offre valable pour les ventes au détail seulement. Le concessionnaire peut vendre pour moins. Taxe calculée sur le prix négocié avant remise.

Voyez votre concessionnaire Passeport participant aujourd'hui même ou composez, sans frais, le **1 800 263-1999**.



PASSEPORT
AUTOMOBILES INTERNATIONALES

PASSEPORT RIVE-SUD,

649, route 132, Saint-David

(418) 835-1888



EN PROLONGATION.

Achetez ou louez* une **FORD TEMPO**—la voiture la plus vendue au pays ou une **MERCURY TOPAZ**—la Mercury la plus vendue au pays et profitez de notre financement à 8,9%.**

Mais ce n'est pas tout! Ford vous offre aussi un financement à 8,9% sur toutes les voitures neuves Ford, Mercury et Lincoln ainsi que sur les camions compacts Ranger et Bronco II.

Passez voir votre concessionnaire Ford ou Mercury. Cette offre est d'une durée limitée.

FINANCEMENT À

8,9%

MAINTENANT DISPONIBLE
SUR TOUS LES PICK-UP SÉRIE F.
VIVE LE MOIS DU CAMION!

*Taux de location calculés de façon à offrir des économies similaires.

**Le financement à 8,9% est offert à l'achat ou à la location de n'importe quel modèle neuf de voitures 1989 ou de l'année précédente ainsi que des Bronco II, Série F et Ranger. Vous devez faire votre choix parmi les modèles en stock chez votre concessionnaire. Le financement à 8,9% est valable à la condition que le contrat soit d'une durée de 12 à 24 mois. Un financement prolongé est aussi offert à des taux favorables: 9,9% de 25 à 36 mois, 10,9% de 37 à 48 mois. Sur approbation du crédit.

Exemple: Un emprunt de 10 000 \$ financé à 8,9% sur une période de 24 mois représente des mensualités de 456,39 \$. Le coût de l'emprunt s'élève à 953,36 \$.



La qualité passe avant tout.

L'offre est en vigueur pour un temps limité et ne peut être combinée à aucune autre offre, sauf avis contraire. Voyez votre concessionnaire Ford ou Mercury pour plus de détails. Les énoncés de meilleurs vendeurs sont basés sur les données R.L. Polk pour l'année 1988. L'offre de remise en argent est offerte pour les modèles neufs Aerostar tourisme ordinaire 1988-89 uniquement. Vous pouvez conserver la remise en argent de 500 \$ ou l'utiliser sur votre transaction. L'offre de remise en argent est offerte pour un temps limité. Vous devez faire votre choix parmi les modèles en stock chez votre concessionnaire.